DIAL
Digital access to libraries

"L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906) : étude sur le paradoxe de la gouvernance léopoldienne"

Plasman, Pierre-Luc

ABSTRACT

The Congo Free State is generally considered as the personal property of King Leopold II, over which he ruled as absolute monarch. Similarly blame was put on those responsible for mass violence triggered by the harvesting and processing of rubber. If these atrocities have been condemned from the beginning of the twentieth century in international campaigns, none have described these as a genocide. This fact lead to two lines of research. The first focuses on the institutional mechanisms within the CFS, which is studied within this work as a colonial state. This approach gives a better understanding of the scope of Leopold's autocracy and its limits. It definitely questions the image of the pyramid on which the King reigns as an individual. The second line of research goes in depth into the atrocities linked to the 'red rubber' scandal. The facts draw out the paradox that exists within Leopold's reign: that between profit-making and the maintaining of the philanthropic reputation, essential leitmotiv of Leopold's Congo. Not ruling out the question of the number of victims, this perspective helps us discern the motivations behind such acts and the responsibility of its authors, including that of the king himself. This analysis of Leopold's reign promotes, in the end, a better understanding of the colonial politics of Leopold II.

CITE THIS VERSION

Plasman, Pierre-Luc. *L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906) : étude sur le paradoxe de la gouvernance léopoldienne.* Prom. : Dujardin, Vincent http://hdl.handle.net/2078.1/159323

Le dépôt institutionnel DIAL est destiné au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques émanant des membres de l'UCLouvain. Toute utilisation de ce document à des fins lucratives ou commerciales est strictement interdite. L'utilisateur s'engage à respecter les droits d'auteur liés à ce document, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit à la paternité. La politique complète de copyright est disponible sur la page Copyright policy

DIAL is an institutional repository for the deposit and dissemination of scientific documents from UCLouvain members. Usage of this document for profit or commercial purposes is stricly prohibited. User agrees to respect copyright about this document, mainly text integrity and source mention. Full content of copyright policy is available at Copyright policy

Available at: http://hdl.handle.net/2078.1/159323

[Downloaded 2022/06/15 at 10:45:32]

Conclusions générales

Cette thèse a cherché en permanence à se dégager non seulement de la polémique autour de l'ÉIC mais également de la description manichéenne faite par Adam Hochschild, devenue depuis lors la référence sur le Congo léopoldien (point A). Le choix a été posé de considérer l'ÉIC comme un État colonial (point B). Si cette approche permet d'abord de comprendre le fonctionnement institutionnel et administratif de l'ÉIC, elle met ensuite en exergue la portée et les limites de l'absolutisme du Roi. Bien qu'autocratique, l'autorité de Léopold II est mise en concurrence avec des formes de pouvoirs africains et administratifs (points C et D). En réalité, l'administration territoriale dispose d'une réelle autonomie, si bien que l'autocratie se retrouve à divers niveaux hiérarchiques (point E).

Cette tension dans la gouvernance léopoldienne est doublée dans un paradoxe où la mission civilisatrice s'oppose à l'exploitation outrancière du caoutchouc. Cette logique capitaliste à court terme est à l'origine des violences de masse mais leur ampleur s'explique avant tout par les conditions rendant possibles de nombreux abus de pouvoir (point F). Même à la lumière des travaux de Raphaël Lemkin, ces violences de masse ne peuvent cependant pas être qualifiées de génocide, et ce d'autant plus que la volonté de maintenir intacte l'image philanthropique oblige les sphères gouvernementales à réformer l'ÉIC (point G). Au final, la non-résolution de ce paradoxe entraine la disparition du Congo léopoldien. À la tête de l'ÉIC, Léopold II a certainement commis une faute politique en ne réformant pas complètement le système économique à l'aube du XXe siècle. Vieillissant, le Roi engage alors les richesses issues du Congo dans la constitution d'un patrimoine dynastique, dont le joyau est l'embellissement de la Belgique (point H).

Sans conteste, la polémique autour de l'ÉIC fonde le paradigme du colonialisme belge cherchant à tout prix la création d'une « colonie modèle ». L'étude de la transition entre les deux régimes est la ligne directrice toute indiquée pour la poursuite des recherches sur le Congo colonial (point I).

A. Les historiens et le regain d'une polémique

Ces deux dernières décennies, le champ de recherche afférant à l'État indépendant du Congo a été investi principalement par des non-historiens. Ceux-ci ont, de surcroît, développé leurs travaux principalement dans la voie de la dénonciation du système léopoldien. Ce n'est pas tant que les disciples de Clio se soient complètement désintéressés de la problématique. Bien au contraire, Jean Stengers et Jean-Luc Vellut, pour ne citer que les deux principaux experts belges, ont livré depuis les années 1950 d'importants exposés sur les caractéristiques de l'ÉIC et de la violence de masse qui s'y est exercée dans les zones caoutchoutifères. Néanmoins, leur impact auprès de l'opinion publique peut être considéré comme minime. Certainement, les spécificités du langage et des publications scientifiques y jouent pour beaucoup.

Plus encore, l'émiettement de l'histoire nationale et le désintérêt pour l'histoire coloniale ont laissé la thématique du Congo léopoldien en friche au cours des années 1980 et 1990, si bien que lorsque la polémique a ressurgi, les outils nécessaires, telle qu'une synthèse sur l'État indépendant

du Congo, n'étaient pas préparés pour venir éclairer le débat. Cette situation a commencé à se modifier au début du XXIe siècle avec le renouvellement des études sur la colonisation belge.

Notre recherche doctorale s'est dès lors assignée à l'étude de deux thématiques principales. La première a été développée dans les quatre premiers chapitres. L'objectif a été de comprendre l'édification de l'ÉIC, à en connaître les différentes logiques et pratiques institutionnelles comme administratives. Cette analyse, qui pourrait paraître aride au premier plan, s'est incarnée dans le parcours de plusieurs acteurs en vue de mieux saisir les fonctions des postes principaux et de relever les tensions qui parcourent les différents corps de l'État. Ces premiers chapitres ne se limitent donc pas à l'étude intrinsèque des structures de l'État, et au contraire ils préparent la voie à la seconde thématique. Celle-ci s'arrête dans les deux derniers chapitres sur la posture et les décisions des sphères gouvernementales en réponse aux atrocités commises dans le contexte de la récolte du caoutchouc.

B. L'État indépendant du Congo comme État colonial

La nature de l'État indépendant du Congo a laissé perplexes bien des juristes de l'époque. Un diplomate belge de l'envergure de Pierre Orts, finit par qualifier, dans ses mémoires, le Congo léopoldien de « *monstrum* »[1]. Sans conteste, l'ÉIC ne répond pas aux différentes caractéristiques d'un État moderne. Il n'est pas doté d'une constitution et la souveraineté a été retirée des mains des autorités naturelles ou légitimes ainsi que des populations locales. Pour mieux le cerner, l'étiquette d'une « colonie sans métropole » lui a été collée, mais la prise en considération qu'il s'agissait d'un État colonial n'a jamais été abordée. Cette optique n'est pas évident de prime abord pour le cas de l'ÉIC où la figure de Léopold II paraît prédominante. Certes, il ne faut pas amoindrir la centralité de la figure royale dans l'histoire de l'ÉIC, puisque le souverain se définit lui-même comme le créateur – ou si l'on réfléchit plus en termes économiques – le fondateur de l'ÉIC. Sous cet aspect, le souverain dispose sans réserve du Congo et cette pleine possession lui permet de léguer son domaine africain à la Belgique. Le régime de l'ÉIC est donc perçu à juste titre comme une monarchie absolue, dont la description poussée à l'absurde par Mark Twain place la dépouille de Léopold II au sommet d'une pyramide composée de 15 millions de crânes et de squelettes[2]. Néanmoins, il n'est pas possible d'assimiler le Congo léopoldien à une monarchie absolue de l'Ancien régime ou encore à l'empire russe d'alors. En réalité, l'ÉIC est avant tout une puissance politique qui se construit au départ sur des normes européennes du XIXe siècle et qui se développe par la suite dans un contexte africain. La direction de l'ÉIC ne repose pas dans les mains d'un seul homme et l'autorité ne peut que s'exercer avec le soutien d'intermédiaires locaux. Le Congo léopoldien est un objet bien plus complexe qu'il n'y parait au premier abord. Sans omettre que plus qu'aucune autre colonisation européenne, il se définit comme un État indépendant, condition *sine qua non* du Gouvernement belge ne voulant pas être associé à une entreprise expansionniste. Il est donc naturel et pertinent de considérer l'ÉIC comme un État colonial développant des politiques intérieures et étrangères qui lui sont propres.

[1] AGR, papiers Orts, Pos 6640, 389, souvenirs de ma carrière.
[2] M. TWAIN, *op. cit.*, p. 44.

C. La gouvernance léopoldienne ou la limite de l'absolutisme royal

La spécificité du Congo léopoldien a donc nécessité l'utilisation d'un concept particulier, à savoir : celui de « gouvernance ». Terme étroitement attaché aux sphères politique et économique depuis la fin du XXe siècle, la notion est comprise dans le cadre de cette thèse à la lumière de sa racine étymologique anglaise. Elle comprend d'abord la manière de gouverner de Léopold II. Elle accepte ensuite le contrôle partiel du Roi sur l'orientation des politiques et par conséquent sur leurs résultats. La structure pyramidale de l'ÉIC est donc traversée par des contre-pouvoirs européens ou africains, dont l'existence est d'abord rendue possible par la distance entre la Belgique et le Congo.

Au demeurant, la proclamation de cet État colonial en juillet 1885 résulte d'un investissement considérable de Léopold II durant une décennie complète. En effet, la conviction de l'utilité d'une colonie pour la Belgique anime déjà le Roi alors qu'il est prince héritier. La thèse de Jan Vandersmissen a placé l'accent sur la motivation économique du futur souverain. Le prince est à la fois fort impressionné par la mobilisation des masses laborieuses pour d'imposants projets comme le canal de Suez et par la rentabilité des cultures obligatoires telles qu'elles se pratiquaient à Java sous le régime hollandais. Très peu soutenu par l'establishment belge, Léopold II a suivi de près les progrès du mouvement géographique et conçoit le retour des compagnies à charte comme le modèle le plus approprié à ses projets. À l'affut des diverses possibilités, le Roi, comme ses contemporains, a longtemps eu le regard tourné vers l'Extrême-Orient, mais il détecte rapidement les premiers signes du *scramble of Africa* en 1875. Fort de ses relations dans les sociétés de géographie, le Roi organise en 1876 la Conférence géographique de Bruxelles, dont le but est de pouvoir prendre pied en Afrique.

Agissant comme un particulier pendant près d'une décennie, Léopold II choisit par pragmatisme des options, qui ne vont pas dans le sens d'une colonisation au sens classique du terme. Ces premières orientations sont loin d'être des artifices qui disparaîtront avec l'avènement de l'ÉIC. Au contraire, notre étude relève qu'elles pèseront tout au long de l'histoire du Congo léopoldien et qu'elles se trouvent à l'origine de la limitation de l'absolutisme royal.

La conférence géographique aboutit sur la création de l'Association internationale africaine (AIA), dont les buts sont explicitement humanitaires et scientifiques. Désormais, Léopold II devient tout à la fois le héraut et le héros de la mission civilisatrice. S'il a été galvaudé au fil des années, l'argument de la mission civilisatrice – commercer, christianiser, civiliser – n'est pas au départ un simple paravent justifiant la conquête de l'Afrique. Le combat abolitionniste dans le monde anglo-saxon, l'élan missionnaire et le positivisme scientifique poussent à diffuser les caractéristiques culturelles européennes dans un souci de progrès civilisationnel. Son application conduira par contre au développement asymétrique des relations entre les Européens et les populations locales. Cependant, il reste que l'action de Léopold II sera jugée à l'aune de l'accomplissement de cet objectif, notamment par les missionnaires protestants qui ont d'emblée accordé leur confiance au Roi. Indubitablement, la mission civilisatrice se transforme en *ultima ratio regis*, qui se retrouve jusque dans la devise « travail et progrès » ainsi que sur le drapeau azur et étoilé de l'ÉIC. Dans un but premier de s'attirer des sympathies, Léopold II a fini par placer le Congo sous le regard de l'opinion publique internationale.

De même, en vue de rivaliser avec les prétentions de pays mieux implantés à l'instar du Portugal ou plus puissant comme la France, le Roi devient contre son gré le champion de la liberté commerciale en 1883. En réalité, l'internationalisme de l'AIA fait long feu. Les comités nationaux jouent bien plus la carte nationaliste, à l'exemple de l'expédition menée par Pierre Savorgnan de Brazza pour le compte de la France. Quant au comité belge, s'il s'active dans le cadre de l'AIA, il est doublé par le souverain d'un Comité d'étude du Haut-Congo (CECH). Dirigé par Stanley, le CECH doit répondre à l'objectif économique de Léopold II en négociant des droits commerciaux exclusifs avec les populations locales. La forme de cet embryon ne peut continuer à se développer suite à la ratification du traité Makoko par le Parlement français en 1882. Le Roi se trouve dès lors obligé de s'engager dans la voie politique et de revendiquer des droits souverains à travers une nouvelle organisation, l'Association internationale congolaise (AIC). La multiplication des initiatives européennes – et par conséquent le risque accru de tensions – en Afrique conduit à la réunion de la Conférence de Berlin. La conférence n'a pas comme visée un partage du continent noir entre les puissances du vieux continent, même si dans les faits les pays colonisateurs établissent des zones d'influence et accaparent des territoires. À Berlin, les travaux de la conférence cherchent d'abord à maintenir des relations harmonieuses entre les Européens dans leurs entreprises en Afrique. La question centrale se trouve donc être la liberté commerciale pour les bassins du Congo et du Niger.

Autour de la conférence, Léopold II entreprend des démarches bilatérales pour faire reconnaître l'AIC comme une puissance politique. Intelligemment, le Roi négocie d'abord avec les États-Unis, qui ne sont pas impliqués dans les rivalités européennes, mais dont la problématique africaine les intéresse au travers de la lutte antiesclavagiste. Les termes de l'accord bilatéral sont absolument fondamentaux puisque d'une part la mission civilisatrice est définie comme étant la finalité de l'AIC, et d'autre part la promesse d'un État sans douanes est renouvelée. De cette façon, la solution léopoldienne devient rapidement une proposition acceptable pour les puissances réunies à Berlin, qui accueillent à la fin de la conférence l'AIC telle une puissance amie. En outre, l'adhésion de l'AIC à l'Acte général favorise son introduction dans la législation de l'ÉIC. Cette inclusion est lourde de sens, car l'Acte général comporte des traits de la mission civilisatrice avec les dispositions sur la protection des populations locales et l'abolition de l'esclavage. Dès lors, si la Conférence de Berlin ne crée pas l'État indépendant du Congo, il est du moins considéré comme en étant le dépositaire moral. La violation des clauses par l'ÉIC sera donc à juste titre plus fortement dénoncée par les chancelleries et les opinions publiques.

D. Un pouvoir partagé

En revanche, les démarches en vue de la reconnaissance d'un État n'ont pas développé en amont une réflexion sur les structures de celui-ci. Cette impréparation indique la mesure dans laquelle la constitution d'un État n'était pas dans les vues du souverain. Au moment de la création de l'ÉIC, le Gouvernement a donc conservé la forme originelle de l'AIC d'une double direction, la première à Bruxelles et la seconde d'abord établie à Vivi puis à Boma. La logique du développement organisationnel répond d'abord à une exigence empirique et pragmatique. Ensuite, elle intègre un principe d'économie qui ne favorise pas l'accroissement du personnel, à

l'exception près de l'engagement d'officiers dans le cadre du conflit avec les Arabo-swahilis et des expéditions vers le Nil.

À Bruxelles est institué le Gouvernement central, qui réunit le Roi, les administrateurs généraux et l'administration centrale. Les services se répartissent au sein de trois départements – Affaires étrangères et Justice, Finances et Intérieur – dont les administrateurs généraux paraissent de prime abord n'être que des chefs d'administration placés sous la direction de Léopold II. En effet, les titulaires sont issus de l'administration belge et ne sont pas alors au-delà de leurs qualités professionnelles des personnages d'envergure, à l'exemple du jeune consul Edmond van Eetvelde à qui échoient les Affaires étrangères. Toutefois, les administrateurs généraux participent à la fois aux pouvoirs exécutif et législatif. Peu à peu, la pratique des années et l'arrivée de responsables en place au Congo, à l'instar du gouverneur général Camille Janssen, renforcent le pouvoir politique des administrateurs généraux. Le changement de leur dénomination en secrétaire d'État en 1891 ne doit pas être pris pour une mesure esthétique. Bien que le cadre soit celui d'une autocratie, les ministres du Roi sont empreints de la tradition démocratique belge et ne peuvent donc pas être considérés comme des hommes de paille. Tous finiront par démissionner ou être écartés et plus d'un s'est opposé aux décisions de Léopold II. Même Edmond van Eetvelde, qui devient en 1894 le secrétaire d'État unique et qui exerce la direction des trois départements jusqu'en 1898, formule des réserves et tente de temps à autre de réduire la portée des ordres du Roi, notamment en ce qui concerne l'expansion vers le Nil. En outre, la gouvernance léopoldienne introduit des éléments de la monarchie constitutionnelle belge, à l'exemple du contreseing ministériel qui semble au premier regard n'être qu'un simple artifice. Néanmoins, Léopold II retarde, comme dans le cadre belge, la signature de décrets jusqu'au moment où il a l'assurance du respect de certaines de ses considérations. Une telle pratique démontre sans conteste le partage du pouvoir exécutif au sein du Gouvernement central. Ceci étant, le Roi reste le chef incontesté de l'État, qui pressure l'administration par l'exigence de résultats sur une multitude de projets.

Au début du XXe siècle, les observateurs critiques, tels Félicien Cattier, Edmund Morel et le père Vermeersch, dénoncent le paroxysme de l'absolutisme du régime léopoldien. Il est vrai qu'avec la disparition du secrétaire d'État unique, il ne reste plus que les secrétaires généraux, simples chefs administratifs, entre le Roi et l'administration. Désormais, l'image de l'absolutisme léopoldien se basant sur le monopole et le secret deviendra prégnante même auprès de son successeur le prince Albert[1].

Néanmoins, nos recherches ont mis en lumière la modification progressive de la gouvernance de Léopold II au fil des années. Lors de l'expédition dirigée par Stanley en 1878-1884, le Roi s'intéresse à tous les détails de l'entreprise, y compris la marque des conserves destinées au personnel européen. Avec l'ÉIC, les dossiers ont considérablement augmenté et se sont complexifiés. Dès lors, les structures gouvernementales n'ont cessé de se subdiviser entrainant un accroissement du courrier et des pièces administratives. De surcroît au tournant du siècle, Léopold II s'absente de plus en plus de la Belgique et les secrétaires généraux deviennent petit à petit des secrétaires d'État sans en porter le titre. Généralement, le Roi ne reçoit plus qu'une information synthétisée des affaires de l'État. Il ne s'intéresse pratiquement plus qu'aux montants des revenus et à l'occupation du Bahr-el-Ghazal. Deux dossiers qui ne connaissent pas

[1] R. BUREN (ed.), *op. cit.*, p. 122.

d'évolution importante durant ces années à l'exception de la chute des bénéfices des sociétés concessionnaires en 1900-1901.

La maturité du régime léopoldien entre 1898 et 1902 favorise en réalité une absence relative du Roi dans la gestion des dossiers. Par conséquent, Léopold II est plus que jamais tributaire de l'administration qui possède des intérêts propres et une certaine autonomie. Désormais, le secrétaire général de l'Intérieur Charles Liebrechts devient la pierre angulaire du Gouvernement central. Malgré la destruction des archives de l'État et le travail de héroïsation après guerre des pionniers, notre recherche a mis au jour des indices de la responsabilité de Liebrechts dans le maintien des privilèges étatiques aux sociétés commerciales anversoises et par rebond dans la perpétration des atrocités dans les concessions. La campagne anticongolaise oblige cependant le Roi à reprendre en main les rênes du gouvernement. Cependant, Léopold II se place dans une position défensive et offensive à l'égard des critiques et ne cherche plus, dans les dernières années de l'ÉIC, à maintenir sans profonde modification le régime léopoldien.

E. L'autonomie de l'administration territoriale

Les politiques décidées à Bruxelles sont mises en application par le Gouvernement local. Celui-ci est la manifestation tangible de l'ÉIC en Afrique et puisque la Conférence de Berlin refuse toute annexion sur papier, il a été plus rapidement constitué que le Gouvernement central. À sa tête se trouve le gouverneur général. Représentant du souverain, il est pourvu de larges prérogatives, y compris législatives, et sa désignation a toujours fait l'objet d'une sélection méticuleuse au regard des priorités de l'État. Au début des années 1890, une solution satisfaisante semble être trouvée avec la constitution d'un duo réunissant le colonel Théophile Wahis pour l'élément militaire et le juge Félix Fuchs pour l'élément civil. Cette paire ne fonctionnera pourtant pas à cause de l'incompatibilité de caractères des deux mandataires. En outre, Wahis se trouve presque une année sur deux en Belgique et Fuchs ne bénéficie pas de l'autorité et du respect suffisants auprès des militaires. Dès lors, le gouverneur n'aura jamais un contrôle parfait sur l'administration territoriale et cette dernière dispose par conséquent d'une autonomie.

Dans l'ÉIC, l'exercice du pouvoir ne peut donc pas être circonscrit à la représentation d'un bloc monolithique ou d'une pyramide. Nous leur préférons l'image de la matriochka, puisque la haute administration territoriale interprète les politiques selon les caractéristiques de leurs régions et de ses appréciations personnelles. Cette déconcentration joue un rôle de tout premier plan dans l'histoire de l'ÉIC. Si ces hauts fonctionnaires, qui sont dans leur grande majorité des officiers, ne commettent pas d'actes d'insoumission, plusieurs d'entre eux ont conduit l'ÉIC dans une voie qu'il n'a pas choisie tel le conflit avec les Arabo-swahilis ou encore le déferlement de violence dans la récolte du caoutchouc. Le Gouvernement central se trouve dès lors confronté à un nœud gordien, puisqu'il ne peut se passer de ces commissaires généraux et commissaires de district pour l'occupation et l'exploitation des différentes régions du Congo. La maladie, la surveillance accrue de l'administration et les scandales finissent par mettre fin à l'ère des condottieres au début du XXe siècle.

F. Le red rubber comme archétype de la violence de masse

La colonisation comme processus de domination entraine dans son sillage le phénomène polymorphe de la violence. Le Congo léopoldien n'y échappe pas, et il se démarque, parmi les différentes entreprises coloniales du XIXe siècle, par une brutalisation des comportements. Cependant, il faut d'emblée préciser que le processus de la violence de masse ne s'est pas développé à partir d'une volonté explicite du Gouvernement bicéphale. Au contraire, les collaborateurs de Léopold II cherchent dès le début à construire un État de droit à partir notamment du pouvoir judiciaire à la fois dans une perspective d'affirmation de la souveraineté de l'ÉIC et de l'établissement d'une normativité répondant aux standards européens. Entre 1885 et 1892, la gouvernance léopoldienne ne s'exerce pas en rupture avec les clauses de l'Acte de Berlin. Le changement de paradigme intervient avec le déficit des finances publiques. Durant la première période, la tentative d'autofinancer l'ÉIC par des emprunts à lots se solde par un échec. En 1890, deux autres pistes sont explorées : celle de l'aide ponctuelle du Gouvernement belge et celle de l'obtention des droits d'entrée à la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles. Ces solutions ne résorbent pas le déficit grandissant de l'ÉIC et le Roi est contraint à toujours plus s'endetter. À partir de 1890, la politique domaniale se met progressivement en place, mais ce n'est qu'en avril 1892 que les récoltes des ressources naturelles sont érigées comme nouveau leitmotiv de la gouvernance léopoldienne.

Dès lors, la logique passe de l'État de droit à la raison d'État et se concrétise sur le terrain par une économie de déprédation. Cependant, le Gouvernement central ne définit pas en dehors de l'exigence de résultats, les moyens qui doivent être mis en œuvre. Par conséquent, l'administration territoriale bénéficie tacitement d'un blanc-seing et son zèle est stimulé grâce à une participation aux bénéfices, qui disparaîtra progressivement. La pénibilité du processus de récolte suscite le désistement des populations locales pour cette tâche définie postérieurement par l'administration comme une prestation en nature. La récolte du caoutchouc devient un travail forcé, dont l'exécution est assurée par les modes de contrainte et de terreur.

Ce système qualifié au fil du temps de « léopoldien » se trouve autrement exprimé dans la formule du *« red rubber »*. L'horreur des abus a non seulement donné naissance au début du XXe siècle à l'une des premières campagnes humanitaires, mais a également figé l'image d'un Congo entièrement ravagé par le fer et la flamme. Cependant, les régions caoutchoutifères occupent environ un quart du territoire et se situent principalement dans les régions de l'Équateur et du Kassaï. En outre, toutes les régions n'ont pas été exploitées abruptement de manière simultanée. L'impression générale d'une dévastation complète du Congo naît dès lors par la succession de scandales retentissants, qui éclatent dans le temps et rapportent des faits similaires, mais concernent des espaces différents. L'État est mis en cause dans l'exploitation brutale du district de l'Équateur en 1895, ensuite les exactions de la société anversoise pour le commerce au Congo sont mises au jour en 1899, enfin le rapport du consul Casement révèle en 1903 l'oppression exercée par l'ABIR.

En cherchant à caractériser la violence de masse exercée dans l'ÉIC, Jean-Luc Vellut avance l'explication d'une violence structurelle, qui se comprend d'abord comme une exploitation capitaliste à court-terme par un État sous-financé et sous-administré. L'exigence de rentabilité et

la prise d'intérêt personnel suscitent sous cet aspect l'usage multiple de la force. En outre, l'exercice de la brutalité envers les populations locales est d'autant plus facilité que les rapports avec celles-ci sont animés généralement d'un sentiment de supériorité ou de racisme de la part de l'Européen. Néanmoins, l'explication systémique ne tient pas compte de la diversité des comportements des fonctionnaires et des agents commerciaux. Les lettres et les carnets de hauts fonctionnaires, tels Alphonse Cabra et Paul Lemarinel, ou encore ceux d'un modeste employé, à l'instar d'Harry Bombeeck, montrent suffisamment que la voie de la collaboration avec les natifs était profitable pour les deux parties et a été mise en place.

La différence dans les attitudes ne se limite certainement pas à la seule référence ou non à une éthique personnelle. Dès le début du XXe siècle, les sciences coloniales évoquent la question du manque de contrôle de l'administration et de l'abus de pouvoir. Notre recherche nous conduit à considérer le rôle des hauts fonctionnaires territoriaux et des directeurs des sociétés comme étant d'une importance primordiale dans la création d'un système de contrainte et de terreur. Notre réflexion a été soutenue par les travaux du psychologue américain Philip Zimbardo, auteur de l'expérience de la prison de Stanford. Suite au scandale de la prison d'Abu Ghraid en 2003, il développe la notion de *Lucifer effect*, qui offre, à notre sens, un cadre de référence permettant d'intégrer les différentes explications sur les abus énoncées depuis plus d'un siècle. Zimbardo réfute que les abus ne soit l'œuvre que de quelques *« bad appels »* et il insiste sur le *« barrel »* et surtout sur les *« barrel makers »*.

Ainsi, le contexte systémique de la productivité et l'absence de contrôle de l'administration favorisent l'abus de pouvoir à tous les échelons. Sans instruction, les classes subalternes des fonctionnaires se contentent de suivre les ordres de leurs supérieurs ou de suivre l'exemple de leurs prédécesseurs ou encore de tolérer les comportements de leur personnel africain. Les atrocités sont d'autant plus facilitées que l'isolement et les conditions de vie favorisent l'abaissement des barrières morales. Sans vouloir s'engager dans la voie empruntée par Hannah Arendt, qui recherche l'origine du totalitarisme dans la forme la plus avancée du colonialisme, il est quelque peu troublant de souligner un parallélisme avec le comportement des soldats de la Werhmacht étudié par Harald Welzer. En effet, pour beaucoup de ces sous-ordres, la violence intègre peu à peu le cadre de leur travail et conduit à la « bestialisation » de leurs comportements.

À l'échelon supérieur, la régulation n'est pas assurée, car la hiérarchie territoriale se contente de maintenir ou d'accroître les résultats et commet, dans les cas les plus graves, un plus grand abus de pouvoir. À l'exemple de Victor Fiévez et d'Hubert Lothaire, les responsables de districts, libérés du carcan de la société bourgeoise, ont la faculté de se comporter comme des autocrates définissant par là même les notions du bien et pouvant par conséquent exclure un groupe de l'humanité. Sous cette forme s'exercent par exemple les mutilations dans l'Équateur dirigé par Fiévez. Abondamment utilisé sous forme de photographie par la propagande anticongolaise, l'amputation est devenue l'illustration de la brutalité européenne, revenant par un curieux détour lors de la Grande Guerre pour dénoncer la « fureur teutonne ». Malgré la dénégation de Daniel Vangroenweghe, Fiévez s'inspire vraisemblablement d'une pratique guerrière des Bangalas dans une logique utilitariste, à savoir le contrôle des munitions. Cependant, Jean Stengers l'a déjà clairement énoncé : le drame du Congo léopoldien ne se déroule pas dans ces faits isolés, mais se comprend par la présence majoritaire de fonctionnaires dans les régions caoutchoutifères plus

enclins à utiliser l'arbitraire que la collaboration fructueuse mise en application par une minorité d'agents.

Enfin, l'effet Lucifer n'implique pas une participation active du sommet de l'État. Le Gouvernement bicéphale s'est borné à examiner l'évolution de la production et s'est contenté d'un vocabulaire administratif mettant en avant la répression d'actes réfractaires ou de rébellion. Pour Zimbardo, nous sommes alors en présence d'une *« evil administration »*, dont l'action s'inscrit dans une sphère de normativité, qui n'est pas un cadre éthique mais un cadre légal, permettant dès lors la souffrance ou la mort en vue d'atteindre leurs objectifs ou leurs profits.

G. Le paradoxe de la gouvernance léopoldienne

Le semblant de passivité des sphères gouvernementales ne dure pas longtemps, car la légitimité de l'ÉIC repose depuis les débuts sur le leitmotiv de la mission civilisatrice. La réputation philanthropique de l'État est donc une priorité qui entraîne la gouvernance léopoldienne dans un paradoxe. Prises entre deux impératifs – celui de la rentabilité et celui de la mission civilisatrice –, les décisions politiques ressemblent à une résultante d'un parallélogramme des forces se rapprochant selon le contexte de l'une ou l'autre force antagoniste. À la croisée des chemins, le Congo léopoldien est à cet égard un enfant de la Belle Époque, traversée par deux lames de fond : d'une part la croyance en un progrès humain permanent et d'autre part le développement du culte de la force à partir du romantisme.

Pris dans une tourmente médiatique à partir de 1895, l'option privilégiée du Gouvernement central est celle des inspections confiées aux autorités de Boma. Leurs effets semblent limités et ponctuels, mais leur répétition conduit peu à peu à une diminution des atrocités dans les régies de l'État. L'exploitation du caoutchouc restera cependant objet de scandale du fait des agissements du personnel des sociétés concessionnaires, dont les intérêts sont en collusion avec ceux de l'État. Néanmoins, les timides réformes mises en place au sein de l'administration conduisent à un plus grand contrôle de celle-ci et surtout à un renforcement du pouvoir judiciaire, qui se montre de plus en plus indépendant au nom du principe de la séparation des pouvoirs. Devant les scandales, Léopold II se montre à plusieurs reprises indigné et en colère. Agissant par le biais extraordinaire d'une lettre royale en 1897, le Roi réclame l'établissement d'un État modèle en 1899-1900. Par conséquent, il favorise la limitation de l'arbitraire des fonctionnaires et des agents commerciaux et qui s'exprime le plus manifestement dans les poursuites engagées à l'encontre de plusieurs condottieres. Ce début de normalisation ne tarde pas à disparaître et laisse la place à la campagne anticongolaise menée par Edmund Morel ainsi qu'au rapport du consul Casement en 1904. Devant la pression croissante, l'ÉIC est pris au piège de ses propres contradictions discursives et le Roi est obligé d'envoyer une Commission d'enquête. Le rapport de cette dernière confirme en 1905 la teneur du rapport Casement, tant et si bien que le Parlement belge prend l'initiative de lancer la procédure d'annexion en 1906.

H. Comprendre la responsabilité de Léopold II

Bien qu'engagé dans la voie réformatrice, Léopold II ne va pas au bout de la logique lorsque les bénéfices des sociétés concessionnaires chutent en 1901. Le renversement de la situation n'est pas provoqué par un esprit de lucre du souverain, même si à l'instar du jugement du prince Albert la logique est la suivante : *« le travail en Afrique, l'or à Bruxelles, voilà la devise de l'État indépendant. »*[1] En revanche, l'attitude du Roi se comprend à la lumière de plusieurs traits de la personnalité de Léopold II. Vieillissant, l'esprit et l'intelligence du monarque sont devenus rigides et sont teintés de misanthropie. À plusieurs reprises, il dénie l'existence des abus et il perçoit dans la campagne anticongolaise l'expression d'une frustration de l'impérialisme anglais. Plus généralement, le Roi ne perçoit pas que la source des abus se trouve être le système d'exploitation. Dès lors, son appréciation place la responsabilité sur des acteurs collectifs, à savoir : les auxiliaires africains, les compagnies commerciales et la Force publique. Sentant le fil des jours s'écouler, Léopold II désire mettre une touche finale au programme de son règne. Il veut une Belgique plus grande, plus forte et plus belle. Il nous semble dès lors que dans son étude sur la pensée coloniale, Jan Vandersmissen n'a pas vu le lien entre la politique nationale et la politique coloniale du Roi. Léopold II n'a pas cherché à s'enrichir à titre personnel même si son train de vie est devenu – quoique tardivement – plus luxueux.

N'ayant pas d'héritier masculin, le royaume doit recueillir l'œuvre de ses mains ; son témoignage tangible prend la forme d'un vaste programme urbanistique. Semblable à celui de van Eetvelde, le jugement de Pierre Orts sur le monarque est des plus pertinents : « *En tant que Roi des Belges, Léopold II fut incontestablement un grand souverain. Il avait une haute conception des devoirs qu'implique l'exercice de la fonction royale, le sens de la grandeur, une vue très sûre des intérêts supérieurs du Pays. […] Chez le Souverain du Congo il y eut deux hommes très différents suivant les époques : le fondateur d'État, et, plus tard, l'exploiteur – pour des fins discutables – de la puissance acquise. […]Aux nobles ambitions du début avait succédé chez lui la préoccupation de tirer du Congo tout l'argent qu'il pourrait rendre. Non pour son propre usage car Léopold II était prodigue et sans grands besoins personnels, mais pour satisfaire le goût des travaux somptuaires qu'il avait pris sur le tard et pour doter des personnes juridiques dont les revenus assureraient à ses successeurs sur le Trône les moyens d'influence et les possibilités de réalisations que donne l'argent et qui lui avaient si longtemps fait défaut. »*[2]

Ainsi, le Roi conçoit que le prestige de la Couronne est indéfectiblement lié à celui du pays. Il estime que la famille royale doit être riche pour être forte et indépendante. À la lumière de ces considérations, le Domaine de la Couronne peut être abordé d'une toute autre manière que celle d'une simple propriété personnelle. Le projet de création d'un domaine royal prend peu à peu forme au cours des années 1892-1893 et doit suppléer l'investissement financier du Roi. En 1896, le Domaine de la Couronne existe probablement en tant qu'une institution informelle remplaçant effectivement la cassette royale et épongeant les dettes de Léopold II. Aux alentours de 1898, les bénéfices commencent à être destinés à la fortune privée et le projet avorté d'annexion du Congo en 1901 oblige le Roi à formaliser le Domaine de la Couronne. La nouvelle institution ressemble

[1] R. BUREN (ed.), *op. cit.*, p. 157.
[2] AGR, papiers Orts, Pos 6640, 389, souvenirs de ma carrière.

d'une part à un fond de pensions pour les membres de la famille royale et d'autre part à une caisse de travaux publics.

Avant de pouvoir recueillir des bénéfices, Léopold II est obligé d'investir massivement dans l'ÉIC. Outre la mobilisation d'une vingtaine de millions de la fortune privée constituant le fonds spécial africain, il a injecté également directement une vingtaine de millions. En retenant l'évaluation de 50 millions comme optimum de la fortune privée, la précipitation, avec laquelle Léopold II engage le Gouvernement belge à reprendre le Congo en 1894, est d'autant plus compréhensible. La situation ne s'inverse qu'en fin de siècle et des sommes considérables vont passer entre les mains du Roi. Notre évaluation fixe une échelle de grandeur entre 90 et 110 millions, qui ne sont pas destinés à la fortune privée. En effet, astreint au Code civil, Léopold II met en place deux stratagèmes en vue de diminuer l'héritage des princesses. Les biens immobiliers acquis durant le règne passent dans la Donation royale dont l'usufruitier est le successeur au trône. Les biens mobiliers – à savoir le fond africain et une grande partie du portefeuille des actions et des obligations – sont confiés à la fondation de Niederfüllbach. Destinée à poursuivre les projets de Léopold II, la fondation est contestée et le procès réglant la succession royalement octroie finalement la soixantaine de millions à l'État belge. Hasard de l'histoire, la Belgique récupère ainsi en partie les sommes qu'elle avait accordées à Léopold II en guise de reconnaissance de son action coloniale.

I. Nouvelles perspectives

L'histoire de l'ÉIC reste marquée de manière indélébile par le drame humain qui s'est déroulé lors de l'exploitation outrancière entre 1892 et 1904. Cependant, la focalisation de ces deux dernières décennies sur la dénonciation du *red rubber* a fait renaître l'image manichéenne de l'ÉIC créée par la campagne de la *Congo Reform Association*. Dans le cadre de la pensée européenne qui rejette tous actes de barbarie et de cruauté, le jugement a pris clairement le pas sur l'explication, qui est d'ailleurs parfois suspectée d'être une tentative de relativisation. La dominance de la posture du « moi pathétique » a poussé à la surenchère des qualifications en définissant les atrocités de situation génocidaire. Malgré toute l'horreur de ces faits, ils ne peuvent cependant pas être qualifiés de génocide. L'ÉIC n'a pas voulu exterminer, dans le sens de la définition onusienne, une partie de la population. Les recherches démographiques d'Anatole Romaniuk et de Jean-Paul Sanderson démontrent l'impossibilité de la disparition de 10 millions de personnes, soit la moitié de la population supposée, sous le règne de Léopold II. Le scénario le plus probable évalue la population entre dix et 15 millions d'âmes en 1885. La population étant estimée en 1930 à 10 millions de personnes, il existe bel et bien sur le long terme un déficit de population de 5 millions. Ce déficit est certes lié au climat de terreur dans les régions caoutchoutifères mais il s'explique également par le biais d'autres raisons. Romaniuk insiste sur un phénomène silencieux qui est celui de la dénatalité, conséquence des épidémies vénériennes touchant pendant près de 80 ans la cuvette centrale. Enfin, le travail de Raphaël Lemkin s'est révélé peu pertinent pour traiter du Congo léopoldien. Son étude relative au Congo belge n'est tout au mieux qu'une paraphrase du pamphlet d'Arthur Conan Doyle. Néanmoins, sa pensée offre un cadre intéressant dans la spécificité de l'intention dans le contexte colonial, qui se rapproche de la mise en place d'une politique – ici l'exploitation des ressources naturelles – dont les conséquences ne sont pas

envisagées par la puissance colonisatrice. En ce sens, il est possible d'admettre que des fonctionnaires ou des agents ont eu des comportements génocidaires.

Cette mise en perspective libère à notre sens la recherche du poids des accusations. Au terme de ce travail, nous sommes convaincus que le Congo léopoldien est une réalité complexe et que son histoire est semblable au grand fleuve africain : tumultueux mais aussi large, calme et pourvu d'une myriade de teintes. Il est donc impérieux de ne plus établir la chronologie sur la seule base d'une exploitation outrancière. Comme État colonial, l'ÉIC a traversé plusieurs phases : 1885-1889, l'installation où l'ÉIC n'est encore qu'une expression diplomatique ; 1890-1892, changement de la politique économique ; 1892-1904, exploitation outrancières des zones caoutchoutifères ; 1890-1906, tentative et échec des projets d'expansion ; 1904-1908, projets de réformes et fin de l'ÉIC. Dès lors, une multitude de thématiques s'ouvrent aux chercheurs – à l'instar de la recherche doctorale de Bastiaan De Roo sur la politique douanière de l'ÉIC[1] – et invitent dans un premier temps ceux-ci à mieux comprendre cette réalité et dans un second temps à la comparer aux autres expériences coloniales du XIXe siècle.

Comme État colonial, l'ÉIC n'a pu se maintenir sans la collaboration volontaire ou forcée des natifs. En ce sens, il est pertinent de consacrer de multiples études aux rapports entre l'administration et les populations locales. Ceux-ci ne se limitent pas à une logique de domination. Une perspective nationaliste de l'histoire souligne les révoltes de la Force publique contre les officiers européens. Elle oublie cependant que les séditions ont été réprimées avec les troupes restées fidèles. Plus important encore : la Force publique a été le bras armé de l'ÉIC qui a éliminé les Arabo-swahilis, le concurrent direct de l'État. Cette logique de participation à la force du colonisateur est poussé à l'avantage même des « sultans du Nord » qui, faisant jouer la concurrence entre l'Angleterre, l'ÉIC et la France, ont agrandi leur propre territoire à l'exemple de Sémio. Dans des logiques plus locales, agents et populations villageoises ont pu mettre en commun des ressources favorisant la survie de l'un et le bien-être des autres, créant par là même un « vivre ensemble ». À nouveau, la recherche se trouve devant un champ libre et devrait multiplier les cas d'études comme l'a réalisé Reuben Loffman pour Kongolo[2].

Comme État colonial, l'ÉIC a été traversé par des priorités politiques et l'une d'elles – la mission civilisatrice même si elle semble avoir été complètement avilie – marque l'ensemble de la période coloniale belge. Il est capital de rapprocher la volonté de Léopold II d'établir un « État modèle » au leitmotiv belge de faire du Congo une « colonie modèle ». La poursuite de la campagne de Morel jusqu'en 1913 conduit, comme l'a analysé Vincent Viaene, à une amnésie collective des atrocités et à la volonté de prouver que les Belges sont moralement capables d'avoir une colonie. Au-delà des représentations et des discours, il ne faut pas oublier que le monde colonial belge est un microcosme, qui est en outre dominé dans sa composante politique par la démocratie-chrétienne. Nous sommes en présence d'une génération, à l'exemple d'Octave Louwers, qui à vingt ans sert Léopold II et qui monte par la suite les échelons avant de s'éteindre dans les années 1950. Dès lors, l'étape suivante d'une meilleure compréhension du colonialisme belge est

[1] B. DE ROO, « The Blurred Lines of Legality : Customs and Contraband in the Congolese M'Bomu Region, 1889-1908 », in *RBHC*, vol. XLIV-4, 2014, p. 112-141.
[2] R. LOFFMAN, *Christianity, colonialism, and custom from the Congo Free State to the Belgian Congo; a history of Kongolo, Katanga, 1885-1960*, thèse de doctorat, Keele, 2011.

assurément la transition vers le régime belge qui prend lieu et place entre 1906 et 1924 avec la disparition du dernier reliquat de l'ÉIC, qu'était le Conseil supérieur du Congo.

Sources et bibliographie

I. Sources

1. Sources d'archives

A. Officielles

a) Archief van het Ministerie van Buitenlandse zaken (Pays-Bas)

- *206 : A.106* : Congo-aangelegenheden 1885-1894.
- *209 : A. 106* : Congo-staat 1903-1907

b) Archives nationales d'outre-mer (France)

Fonds du Gouvernement Général d'AEF :
- Série D « Politique et Administration Générale »

c) Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire

Dossiers officiers :
- *7421* : Théophile Wahis.
- *8871* : Charles Lantonnois van Rode.
- *9053* : Émile Wangermée.
- *9902* : Louis Ghislain.
- *10002* : Charles Liebrechts.
- *10333* : Paul Costermans.

d) National Archives and Records Administration (États-Unis)

- *M. 77:* Diplomatic Instructions of the Department of State, 1801-1926
- *M. 179*: Miscellaneous letters of the Department of State, 1789-1906.
- *M. 193:* Belgium Diplomatic Despatches, 1832-1906.
- *T. 47*: (Belgian Congo) Consular Despatches Boma, 1888-1895.

e) Service public fédéral des Affaires étrangères

i. Archives africaines

Archives AGCD :
647bis, 1742.
Fonds actes officiels :
4885-4891.
Fonds affaires étrangères :
26, 225, 347-350, 376, 394, 431-434, 441, 453-456, 486-488, 500-509, 534-544, 449-568.
Fonds classement provisoire :
615.

Fonds Conseil supérieur du Congo :
761-766.
Fonds Divers :
- *710* : Domaine national de l'ÉIC.
- *1365-1367* : Papiers Edmond Janssens.

Fonds finances :
863.
Fonds Gouvernement Général :
3614, 2616, 3873, 6875, 6911, 6930, 7070, 7133, 15150, 15268, 17437.
Fonds IRCB :
505-507, 713-714, 717-723, 1131, 1228, 1243, 6875, 9238.
Fonds SPA :
123, 129-130, 162, 864-876, 892-893.

ii. Archives diplomatiques

Congo politique et administration générale : 1ère et 2e séries.
Correspondance diplomatique, Grande-Bretagne, 1903-1910.
Fonds Minaf.
684, 1931
Papiers Lambermont :
- *Volumes : 1876-1884, 1885-1888,1889-1890, 1891-1906, 1897-1913.*
- *Conférences du baron Lambermont au prince Albert : volume 2.*

B. Non-officielles

a) Service public fédéral des Affaires étrangères

Fonds divers :
- *382/2A :* papiers Lemery.
- *382/4 :* papiers Bodart.
- *387/1-2, 6* : papiers Gustave Fivé.
- *389/1*-3 : photographies des bâtiments de l'ÉIC.
- *389/1-5* : copies de lettres du Roi à Fuchs
- *389/1*-9 : inventaire des dossiers confidentiels.
- *389/3* : fonds « docteur Dujardin ».
- *711* : pièces d'archives restituées par le CSK (en 1955).
- *2633* : papiers Derijck
- *4701* : papiers Roeykens.

b) Archives générales du Royaume

Documents relatifs à l'expansion belge :
- *57* : papiers Adolphe de Cuvelier.

Fonds Finoutremer :
- *1er versement, Compagnie du Katanga : 1184, 1225.*
- *3e versement, Société générale : 1145.*

Papiers Banning :
29-33, 38, 43, 122, 134, 147, 152.

Papiers Droogmans :
1-8, 11, 13-15, 17-20, 22, 34-25, 28, 30, 33, 37-38, 42, 47-50, 52, 54, 56-58, 61, 64, 71, 73-74, 82, 90, 101, 137.
Papiers Louwers :
1, 3-4, 7-10, 59, 104, 123, 273, 321, 39, 341, 358.
Papiers Orts :
389.
Papiers Strauch :
1-3.
Papiers van Eetvelde :
1-2, 4-19, 23-29, 32-61, 65-72, 74, 76-82, 87-96, 101, 106, 124, 132-133, 171-172.
Papiers Wiener :
3, 10, 12, 21-23.

c) Musée Royal de l'Afrique centrale

Fonds Mouvement géographique*
Papiers Bodson*
Papiers Bombeeck*
Papiers Bunge*
Papiers Cabra*
Papiers De Keyser*
Papiers De Saegher*
Papiers de Winton*
Papiers Dhanis*
Papiers Fuchs**
Papiers Hanolet*
Papiers Lemarine*l
Papiers Léopold II*
Papiers Leroi*
Papiers Lothaire*
Papiers Manduau*
Papiers Orts*
Papiers Rutten*
Papiers Stanley :
36, 66, 717-719, 773-774, 824, 828-829, 1035-0137, 1042
Papiers van Eetvelde*
Papiers Wahis*
Papiers Wangermée*
Papiers Thys*

* Fonds non inventoriés ** Fonds inventoriés lors de la rédaction de la thèse

d) New York Public Library (États-Unis)

Papiers Raphael Lemkin:
Box 2, Writings genocide, 7, Belgian Congo..

e) Palais Royal

Cabinet Albert Ier :
115, 709, 986, 990, P.375.

Cabinet Léopold II:
18, 138, 208, 217, 316, 348, 369, 451-452, 463, 470, 512, 564, 932, 1802, 1805, 1807-1810, 1816-1817.
Fonds Expansion (fonds Congo):
3-4, 9, 12, 21-22, 27, 31, 37, 40, 44, 47, 57, 62, 65, 69-72, 76, 79, 89, 102, 106, 108, 110, 120, 126-127, 144-148, 173, 188-189, 206, 209-211, 213-216, 233, 311, 318, 325, 328, 339, 345-346, 369-370, 380, 440.
Papiers Goffinet :
Correspondance entre Constant Goffinet et Léopold II : 1885-1909
Correspondance avec Tippo Tip
Correspondance entre Léopold II et Baerts, Banning, Beernaert, Droogmans, de Grelle-Rogier, Janssen, Lambermont, Liebrechts, Pochez, Strauch, Thys, van Eetvelde, Wahis.

f) Université libre de Bruxelles

Papiers du prof. Jean Stengers.

g) Wellcome Institute (Angleterre)

Papiers Todd:
MS 4801, 5691

h) Archives conservées par des particuliers

Collection du prof. Michel Dumoulin, Petit-Roeulx-lez-Braine :
- Papiers Henry De Bruyne.
- Papiers Jules Fivé.

2. Sources imprimées

A. Officielles

ADMINISTRATION DU FONDS SPÉCIAL, *Notes sur la question des transports en Afrique*, s.l., 1918.
Annuaire diplomatique et consulaire 1906-1907, Bruxelles, 1906.
Annuaire statistique de la Belgique et du Congo belge, t. XLII, Bruxelles, 1912.
CHAMBRE DES REPRESENTANTS DE BELGIQUE, *Annales parlementaires de la Chambre des Représentants, session ordinaires*, Bruxelles, 1885-1908.
CHAMBRE DES REPRESENTANTS DE BELGIQUE, *Compte rendu intégrale*, Bruxelles, 2012.
ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO, *Bulletin de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, 1885-1908.
ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO, *Le Congo à l'Exposition universelle d'Anvers. Catalogue de la section de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, [1894].
ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO, *Recueil administratif*, 4 vol., Bruxelles, 1889-1892.
ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO, *Recueil administratif. Département de l'Intérieur*, Bruxelles, 1903.
ÉTAT INDEPENDANT DU CONGO, *Recueil mensuel des ordonnances, circulaires, instructions et ordres de services*, Boma, 1895-1908.
HOPF J., *Nouveau Recueil général de Traités et autres actes relatifs aux rapports de droit international. Continuation du grand recueil de G. Fr de Martens*, 35 vol., 2e série, Gottingue, 1885-86, 1st reprinting, Nendeln, 1967.
Livros Brancos. Negocios externos. A questâo di Zaire, Lisbonne, 1884.
LOUVERS O., LYCOPS A., TOUCHARD G., *Recueil usuel de la législation de l'État indépendant du Congo*, 7 vol., Bruxelles, 1903-1913.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, *Documents diplomatiques. Affaires du Congo 1884-1895*, Paris, 1895.
MINISTÈRES DES COLONIES, *Annuaire officiel. 1911*, Bruxelles, 1911.
PICKERSGILL W., « Report on the Congo independent state », in *Diplomatic and consular reports. N°459 Miscellaneous Series*, Londres, 1898.
Succession de Sa Majesté le Roi Léopold II. Documents produits par l'État belge, s.l. [Bruxelles], s.d. [1911]
TISDEL M., *Kongo. Berichte an das Staats-Sekretariat in Washington,* Leipzig, 1886.
United States Senate, Report n°393, 48th Congress, 1st Session, 1884.

B. Non-officielles

ARNOULD V., *L'œuvre africaine*, Bruxelles, 1891.
ARNTZ E., *De la cession des droits de souveraineté par des chefs de tribus sauvages*, Bruxelles, 1884.
BILLIARD A., *Politique et organisation coloniales (Principes généraux)*, Paris, 1899.
BLANCHARD G., *Étude sur la formation et la constitution politique de l'Etat Indépendant du Congo*, Paris, 1899.
BRUANT A., *Dans la rue : chansons et monologues*, Paris, 1899.
CATTIER F., *Droit et administration de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, 1898.
DE HAULLEVILLE A., *Les Aptitudes colonisatrices des Belges et la Question coloniale en Belgique*, Bruxelles, 1898.
DE MARTENS F. H., « La conférence du Congo à Berlin et la politique coloniale des États modernes », in *Revue internationale et de législation comparée*, vol. 18, 1886.
DESJARDINS A., *La France, l'esclavage africain et le droit de visite*, Paris, 1891.
DESOER F., *Le Congo belge. Sa naissance, son développement, son organisation législative. Discours prononcé à l'audience solennelle de la rentrée de la Conférence du Jeune barreau de Liège, le 22 novembre 1890*, Liège, 1890.
DE WINTON F., *The Congo Free State*, in *Proceedings of the Royal Geographical Society and Monthly Record of Geography*, vol. 8, n° 10, 1886.
DORMAN M., *The mind of the Nation: a study of political though in the nineteenth century*, Londres, 1900.
GOCHET A.M., *La traite des nègres et la croisade africaine*, 7e édition, Liège, 1894.
GOCHET A.M., *Soldats et missionnaires au Congo de 1891 à 1894*, [Lille], 1894.
GUESNET H., *Le catéchisme politique du genre humain ou les principes du libéralisme*, Bruxelles, 1874.
GUESNET H., *Sire en route pour le Congo mais ne va pas en Afrique qui veut*, Bruxelles, 1885.
GUESNET H., *Sept lettres à Napoléon III avant la chute de l'empire*, Bruxelles, 1870.
LE MAJOR X [A.BURDO ?], *Le secret de l'Association internationale africaine*, Bruxelles, 1882.
LEROY-BEAULIEU P., *De la colonisation chez les peuples modernes*, 4e édition, Paris, 1891.
MOREL E., *King Leopold's rule in Africa*, New York, 1905.
MOYNIER G., *La fondation de l'État Indépendant du Congo au point de vue juridique*, Extrait du compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques - Institut de France, Paris 1887.
Le Recueil Financier Annuel, *Annuaire des valeurs cotées aux bourses de Paris et de Bruxelles*, Bruxelles, 1898-1908.
VERMEERSCH A., *La Question Congolaise*, Bruxelles, 1906.
WACK J.W., *The story of the Congo Free State*, New York, 1905.
WAUTERS A-J., *Carte de l'Etat indépendant du Congo dressée d'après les derniers renseignements avec un résumé chronologique des principaux faits de l'œuvre africaine 1879 à 1887*, Bruxelles, 1888.
WAUTERS A. J., *L'État indépendant du Congo. Historique – Géographie physique – ethnographie – situation économique – organisation politique*, Bruxelles, 1899.

C. Mémoires, correspondances, récits de voyages

ANET H., *En éclaireur : voyage d'étude au Congo belge*, Bruxelles, 1913.
BANNING E., *Mémoires politiques et diplomatiques : comment fut fondé le Congo belge*, Paris, 1927.
CARTON DE WIART E., *Léopold II. Souvenirs des dernières années*, Bruxelles, 1944.
DECLE L., *Three years in savage Africa*, Londres, 1898.
DE CRUSSOL J. [DUC D'UZÈS], *Les boubous du Congo*, Paris, 1898.
DELCOMMUNE A., *Vingt ans de vie africaine. Récits de voyage, d'aventure et d'exploration au Congo belge 1874-1893*, 2 vol., Bruxelles, 1922.
DE ROCHECHOUART-MORTEMART M.-C. [DUCHESSE D'UZES], *Le voyage de mon fils au Congo*, Paris, 1894.
DE VAUGHAN Baronne [B. DELACROIX], *Quelques souvenirs de ma vie recueillis par Paul Faure*, Paris, 1936.
DORMAN M., *A journal of a tour in the Congo Free State*, Bruxelles-Londres, 1905.
GLAVE E.J., « Cruelty in the Congo Free State. Concluding extracts from the journals of the late E. J. Glave », in *The Century Magazine*, septembre 1897.
« La vie d'un médecin dans l'Ouellé il y a cinquante ans. Extraits du journal du docteur Védy », in *Revue congolaise illustrée*, novembre 1955.
LEFRANC S., *Le régime congolais. Opinion d'un magistrat sur le Congo*, 3 vol., Liège, 1908.
MARCEL J. [L. G. NUMILE], *Terre d'épouvante. Dix mois dans le Congo belge et français*, Paris, 1905.
MOUNTMORRES (Lord), *The Congo independent State. A report on a Voyage of Enquiry*, Londres, 1906.
PICARD E., *En Congolie*, 2e édition, Bruxelles, 1896.
STANLEY H. M., *Cinq années au Congo. 1879-1884. Voyages – exploration – fondation de l'État indépendant du Congo*, Paris, 1885.
STINGLHAMBER G., DRESSE P., *Léopold II au travail*, Bruxelles-Paris, 1945.
WALEFFE F., « La vérité sur les accusations portées contre le grand roi Léopold II et ses collaborateurs belges », in *Journal des tribunaux d'outre-mer*, octobre 1952.
WEEKS J., *Among Congo Cannibals*, Londres, 1913.
WERNER J.R., *A visit to Stanley's rear-guard at Major Barttelot's camp on the Aruhwimi with an account of river-life on the Congo*, Londres, 1889.
WESTMARK T., *Trois ans au Congo. Séjour chez les Bangallas, cannibals du Haut-Fleuve Trois ans au Congo. Séjour chez les Bangallas, cannibals du Haut-Fleuve*, Lille, 1887.

D. Journaux et périodiques

Bulletin de colonisation comparée, 1903-1908.
Bulletin de la société d'études coloniales, 1894-1905.
Bulletin de la société belge d'études coloniales, 1906-1908.
Bulletin de la société royale de géographie d'Anvers, 1876-1885.
La Belgique coloniale, 1896-1905.
Compte-rendu des sessions de l'Institut colonial international, 1899-1908.
Le Moniteur du Congo, 1885.
Le Mouvement géographique, 1884-1908.
Le Petit Bleu, 1895-1908.
Le Soir, 1885-1908.
The Times, 1903-1904.

E. Littérature

CONAN DOYLE A., *Le crime du Congo belge. Suivi par « Le Congo français » de Félicien Challaye*, Paris, 2005.
CONAN DOYLE A., *The Crime of the Congo*, Londres, 1909.
CONRAD J., *Heart of Darkness*, Peterborough, 1995.
TWAIN M., *King Leopold's Soliloquy*, Londres, 1907.

3. Sources éditées

BONTINCK F., *Aux origines de l'État Indépendant du Congo. Documents tirés d'Archives Américaines*, Louvain-Paris, 1966.
BONTINCK F. (éd.), *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip (ca. 1840-1905)*, Bruxelles, 1974.
BUREN R. (ed.), *Journal de route du prince Albert en 1909, au Congo*, Bierges, 2008.
CASEMENT R., *Le rapport Casement : rapport de R. Casement, consul britannique, sur son voyage dans le Haut-Congo (1903) / introduction et notes par D. Vangroenweghe ; préface et règles d'édition : J. L. Vellut*, Louvain-la-Neuve, 1985.
CONRAD J., *Du goût des voyages suivi de Carnets du Congo*, Mayenne, 2007 (traduit de l'anglais et présenté par Claudine Lesage).
DELATHUY A.M. [J. MARCHAL], *De geheime documentatie van de onderzoekcommissie in de Kongostaat*, Berchem, 1988.
Le rapport Brazza. Mission d'enquête du Congo : rapport et documents (1905-1907), Neuvy-en-Champagne, 2014.
MAURICE A., *Stanley. Lettres inédites*, Bruxelles, 1955.
MILLE P., *Le Congo léopoldien*, Paris, 1905 (*Cahiers de la Quinzaine*, 6e cahier de la 7e série).
PUISSANT D'AGIMONT E., *Charles Liebrechts : serviteur du Roi-Souverain (1858 - 1938)*, Bruxelles, 1962.
SALMON P. (éd.), *Les carnets de campagne de Georges Bricusse (6 février 1894-18 juillet 1896)*, Bruxelles, 1966.
SALMON P. (éd.), *Malamou. Journal d'Albert Thys*, [Liège], 1987.
STENGERS J., LOUIS W.R., *E.D. Morel's History of the Congo Reform Movement*, Oxford, 1968.
VAN DER SMISSEN E., *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894* 2 vol., Bruxelles, 1920.
VAN GRIEKEN-TAVERNIERS M., *Arrêtés du Congo non publiés au Bulletin officiel 1886-1904*, Bruxelles, [1967].
VAN GRIEKEN-TAVERNIERS M., *Décrets de l'Etat indépendant du Congo non publiés au Bulletin officiel*, 2 vol., Bruxelles, [1967].
VANGROENWEGHE D., « Charles Lemaire à l'Equateur. Son journal inédit 1891-1893 », in *Annales Æquotoria*, vol 7, 1986.
WALTZ H., *Das Konzessionswesen im Belgischen Kongo*, 2 vol, Jena, 1917.

4. Travaux-sources

A. Encyclopédie et dictionnaires

FRANCK L., *Le Congo belge*, 2 vol., Bruxelles, 1928.
JANSSENS E., CATEAUX A., *Les Belges au Congo. Notice biographiques*, 2 vol., Anvers, 1908.
KIRK J., *A supplement to Allibone's Critical dictionary of English literature and British and American authors*, 2 vol., Londres, 1902.
WILLS W.H., BARRETT R., *The Anglo-Africans who's who and Biographical Sketch-Book*, Londres, 1905.

B. Études et monographies

CORNET R.-J., *Katanga. Le Katanga avant les Belges et l'expédition Bia-Francqui-Cornet*, 2e édition, [Bruxelles], 1944.
DAYE P., *L'empire colonial belge,* Bruxelles, 1923.
DEVROEY E., *Le réseau routier au Congo belge et au Ruanda-Urundi*, Bruxelles, 1940.
JENTGEN P., *La terre belge du Congo*, Bruxelles, 1937.
LECONTE J-R., *Les tentatives d'expansion coloniales sous le règne de Léopold 1er*, Anvers, 1946.
NYS E., *Le droit international. Les principes, les théories, les faits*, Bruxelles – Paris, 1912.
VANDERVELDE E., *La Belgique et le Congo*, Paris, 1911.
WAUTERS A-J., *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, 1911.

C. Biographie

À la mémoire de Albert Nyssens. Discours de M. Edouard van der Smissen président, (Extrait de la *Réforme sociale),* s.l. [Paris], 1901.
DAYE P., *Léopold II*, Paris, 1934.
DE ROBIANO A., *Le baron Lambermont. Sa vie et son œuvre*, Bruxelles, 1905.
HOLDICH T.H., « Obituary: General Sir Frederic J. Goldsmid, K. C. S. I., C. B », in *The Geographical Journal*, vol. 31, 1908, p. 224-226.
JOHNSTON H., *George Grenfell and the Congo*, 2 vol., Londres, 1908.
LIEBRECHTS Ch., *Léopold II, fondateur d'Empire*, Bruxelles, 1932.
RIVIER A., « Notice nécrologique : Arntz, » in *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XVI, 1884, p. 605-611.

D. Articles

DE LANNOY Ch., « La politique coloniale en Belgique de 1830 à 1848 », in *Bulletin de la Société belge d'études coloniales*, 1920, p. 169-177.
FORTHOMME P., « Colons anglais et colons belges », in *Revue générale*, janvier 1912, p. 37-50.
GIRAULT A., « De la surveillance à exercer sur les fonctionnaires aux colonies », in INSTITUT COLONIAL INTERNATIONAL, *Compte-rendu de la session tenue à Paris les 3, 4 et 5juin 1908*, Bruxelles, 1908, p. 290 sq.
MAURETTE F., « Le caoutchouc », in *Annales de géographie*, vol. 33, 1924, p. 409-429.

II. Bibliographie des ouvrages cités

1. Bibliographies rétrospectives

COSEMANS A., HEYSE Th., *Contribution dynastique et nationale. Règne de Léopold II (1865-1909)*, Cahiers belges et congolais n°27-30, Bruxelles, 1957-1958.
HUISMAN M., *Bibliographie d'histoire coloniale : Belgique*, Paris, 1932.
VELLUT J.-L., LORIAUX F., MORIMONT F. (dir.), *Bibliographie du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996*, Louvain-la-Neuve-Tervuren, 1996.
WAUTERS A.-J., *Bibliographie du Congo 1880-1895*, Bruxelles, 1895.

2. Outils méthodologiques et historiographiques

A. Méthode

BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Cahier des Annales, n°3, Paris, 1949.
COOPER F., *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, 2010.
COQUERY-VIDROVITCH C., MONIOT H., *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, 5e éd, Paris, 2005.
CROWLEY J., « Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité », *Critique internationale*, n°21, 2003, p 52-61.
MOREAU DEFARGES Ph., *La Gouvernance*, Paris, 2003.
PARKER J., RATHBONE R., *African History. A Very Short Introduction*, Oxford, 2007.
RICŒUR P., *Histoire et vérité*, Paris, 1955.
SINGARAVELOU P. (dir.), *Les empires coloniaux (XIXe – XXe siècles)*, Paris, 2013.
STENGERS J., *L'action du roi en Belgique de 1831 à nos jours*, nouvelle édition, Bruxelles, 2007.
THENAULT S., *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, 2012.
VELLUT J.-L., *Guide de l'étudiant en histoire du Zaïre*, Kinshasa, 1974.
ZIMBARDO Ph., *The Lucifer Effect. How good people turn evil*, New York, 2007.

B. Historiographie

COQUERY-VIDROVITCH C., *Enjeux politiques de l'histoire coloniale*, Marseille, 2009.
DUMOULIN M., « Léopold II. Ce "géant" devenu "génocidaire" », in DUJARDIN V. (dir. e.a.), *Léopold II entre génie et gêne. . Politique étrangère et colonisation*, Bruxelles, 2009, p. 31-37.
DUMOULIN M., *Léopold II un roi génocidaire ?*, 3e série des Mémoires in-8° de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, t. XXXVII, 2005.
MABIAMA P. (dir.), *La Nouvelle histoire du Congo. Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM*, in *Cahiers africains*, n° 65-67, 2004.
SCHALLER D., ZIMMERER J. (eds), *The Origins of Genocide. Raphael Lemkin as a historian of mass violence*, New-York, 2010.
STENGERS, « L'historien face à ses responsabilités », in RBPH, vol. 82, 2004, p. 71-102
STENGERS J., « Les malaises de l'histoire coloniale », in *Bulletin des séances de l'Arsom*, vol. 4, 1979, p. 583-593.
VAN SCHUYLENBERGH P., « Trop-plein de mémoires, vide d'histoire ? Historiographie et passé colonial belge en Afrique centrale », in VAN SCHUYLENBERGH P. (e.a.), *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles. Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale*, Bruxelles, 2014, p. 31-71
VANTHEMSCHE G., « The Historiography of Belgian Colonialism in the Congo », in LÉVAI C., *Europe and the world in European historiography*, Pise, 2006, p. 89-119.
VELLUT J-L., « Delathuy (A.M.). [pseudonyme de Marchal (Jules)]. Missie en staat in Oud-Kongo (1880-1914) », in RBPH, vol. 73, 1995, p. 530-536.
VELLUT J.-L., « Prestige et pauvreté de l'histoire nationale. À propos d'une histoire générale du Congo », in RBPH, vol. 77, n°2, 1999, p. 480-517.
VERHAEGEN B., « L'histoire au Zaïre : Enseignement, recherches, publications », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 1977, n°1-2, p. 291-314.

C. Archivistique

CEUPPENS L., COPPIETERS G., *Congo. Archives coloniales*, (Jalon de recherche n°36), Bruxelles, 2012.
DETOBER J., « Archives : l'État a-t-il peur de son histoire coloniale ? », in *Politique. Revue de débats*, n°85, juin 2010.

DUJARDIN V., « De FOD Buitenlandse zaken », in VAN EECKHOUT P., VANTHEMSCHE G. (eds), *Bronnen voor de studie van het hendendaagse België, 19e – 21eeeuw*, Bruxelles, 2009.
JANSSENS G., STENGERS J. (dir), *Nouveaux regards sur Léopold Ier & Léopold II. Fonds d'Archives Goffinet*, Bruxelles, 1997.
LANZA DOODOO H., « Gestion des archives en République démocratique du Congo : politiques et attentes », in TALLIER P.-A., CORNELIS S. (dir), *Africa Europe archives requirements ? Collaborations ? Plans ? DR Congo, Rwanda, Burundi and Belgium : proceedings of the international colloquium (15-17/12/2010)*, Bruxelles, 2013.

3. Encyclopédies et dictionnaires

A. Encyclopédies

Encyclopédie du Congo belge, 3 vol., Bruxelles, 1950-1953.
Grand Larousse universel, 15 vol., Paris, 1997. [GLU]
MIDLETON J. (ed.), *Encyclopedia of Africa south of the Sahara*, 4 vol., New-York, 1997.
OLIVER R., CROWDER M. (eds)., *The Cambridge Encyclopedia of Africa*, Melbourne, 1981.
SHILLINGTON K. (ed.), *Encyclopedia of African History*, 3 vol., New-York, 2005.
The Encyclopedia Americana international edition, 30 vol., Danbury, 1984.
The new Encylopædia Britannica, 32 vol, Londres, 1985. [*Britannica*]

B. Dictionnaires thématiques

ANDREWS W. L, FOSTER F.S., HARRIS T. (dir.), *The Oxford companion to African American Literature*, New-York-Oxford, 1997.
BLOXHAM D., MOSES A., *The Oxford Handbook of Genocide Studies*, Oxford, 2010.
CHARNY I. W., *Le livre de noir de l'humanité. Encyclopédie mondiale des génocides*, Toulouse, 2001.
HASQUIN H.(dir.), *Dictionnaire d'histoire de Belgique. Les hommes, les institutions, les faits, le Congo belge et le Ruanda-Urundi*, Namur, 2000.
KISANGANI E.F., BOBB F.S., *Historical dictionary of the Democratic Republic of the Congo*, 3e édition, Lanham, 2010.
LANGLEY W. E., *Encylopedia of Human Rights Issues since 1945*, Londres, 1999.
LEVILLAIN Ph.(dir.), *Dictionnaire historique de la papauté*, Poitiers, 1994.
MARZANO M. (dir.), *Dictionnaire de la violence*, Paris, 2011.
MERRIMAN J., WINTER J. (eds.), *Europe 1789 to 1914. Encyclopedia of the age of industry and empire*, 5 vol., Detroit, 2006.
The Oxford English Dictionary, 12 vol, Oxford, 1933 (réimprimé 1970).
Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle, 16 vol., Paris, 1971-1994.

C. Dictionnaires biographiques

Biographie belge d'outre-mer, 3 vol., 1968-1998. [BBOM]
Biographie coloniale belge, 5 vol., Bruxelles 1948-1958. [BCB]
Biographie nationale, 28 vol., Bruxelles, 1866-1944. [BN]
Biographie nationale. Supplément, 15 vol., Bruxelles, 1957-1986. [BN]
DAUMAS J.-Cl. (dir), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, 2010.
DE PAEPE J.-L., RAINDORF-GÉRARD Ch. (dir), *Le Parlement Belge 1831-1894. Données Biographiques*, Bruxelles, 1996.
Deutsche biographische Enzyklopädie, 10 vol., Munich, 2001- [DBE]
Dictionnaire biographique des Belges d'outre-mer, [ressource électronique de l'ARSOM] [DBBOM]
Dictionnaire de biographie française, 21 vol., Paris, 1933- [DBF]

Dictionnaire biographique et historique de la Suisse, 7 vol., Neuchatel, 1924-1934.
Dizionario biografico degli Italiani, 80 vol., Rome, 1960- [DBI]
Grote Winkler Prins, 25 vol., Amsterdam, 1979-1984. [*Winkler*]
KELLY J.N.D., *Dictionnaire des papes*, Turnhout, 1994.
KURGAN-VAN HENTENRYK G., *Gouverner la Générale de Belgique : essai de biographie collective*, Bruxelles, 1996.
KURGAN-VAN HENTENRYK G., JAUMAIN S., MONTENS V., *Dictionnaire des patrons en Belgique : les hommes, les entreprises, les réseaux*, Bruxelles, 1996.
Nationaal biografisch woordenboek, 16 vol, Bruxelles, 1964- [NBW]
Neue deutsche Biographie, 25 vol., Berlin, 1969- [NDB]
NICHOLLS C.S (ed. e.a.), *The dictionary of national biography: missing persons*, Oxford, 1993.
Nouvelle biographie nationale, 12 vol., Bruxelles, 1988- [NBN]
OFOSU-APPIAH L.H. (ed.), *Dictionary of African biography*, 2 vol., New-York, 1977-1979. [DAB]
The Dictionary of National Biography, 66 vol, Londres, 1949- [DNB]
VAN DER AA A. J., *Biographisch woordenboek der Nederlanden*, 7 vol, (réimpression, Amsterdam, 1969).
VAN MOLLE P., *Le Parlement belge Het Belgisch Parlement 1894-1969*, Gent, 1969.
Who was who, 3 vol., Londres, 1935-1947. [WWW]

4. Travaux et synthèses

A. Colonialisme et expansionnisme

ARENDT H., *Les origines du totalitarisme. L'impérialisme*, Paris, 2006.
BRUNSCHWIG H., *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, 1971.
BURBANK J., COOPER F., *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, 2011.
COQUERY-VIDROVITCH C., *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires. 1898-1930*, nouvelle édition, 2 vol., Paris, 2001
DE MOOR F., *« Notre Congo/Onze Kongo » La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique*, Bruxelles, 2e éd, 2003.
DESCHAMPS H., *Histoire de la traite des noirs de l'antiquité à nos jours*, Paris, 1971.
DUCHESNE A., *A la recherche d'une colonie belge: le consul Blondeel en Abyssinie (1840-1842): contribution à l'histoire précoloniale de la Belgique*, Bruxelles, 1953.
DUIGNAN P., GANN L.H., *The United States and Africa. A History*, Cambridge, 1984.
Histoire générale de l'Afrique, vol. 6 : FADE AJAYI J., *L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880*, Paris, 1986.
FABRI J., *Les Belges au Guatemala (1840-1845)*, 2 vol. , Bruxelles, 1955.
FERRO M., *Histoire des colonisations des conquêtes aux indépendances XIIIe – XXe siècle*, édition complétée, Paris, 2004.
FERRO M. (dir.), *Le Livre noir du colonialisme XVIe – XXe siècle : de l'extermination à la repentance*, Paris, 2003.
FIRCHOW P. E., *Envisioning Africa: Racism and Imperialism in Conrad's Heart of Darkness*, Lexington, 2000.
GANN L.H., DUIGNAN P. (ed.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. 1, Cambridge, 1969.
GANN L.H., DUIGNAN P., *The Rulers of Belgian Africa 1884-1914*, Princeton, 1979.
GRAICHEN G., GRÜNDER H., *Deutsche Kolonien. Traum und Trauma*, Berlin, 2007.
JULIEN J-Ch. (dir.), *Les Techniciens de la colonisation (XIXe – XXe siècles)*, coll. Colonies et Empires, Paris, 1947.
ILIFFE J., *Les Africains. Histoire d'un continent*, Paris, 2009.
La Conférence géographique de 1876. Recueil d'études, Bruxelles, 1976.
LE COUR GRANDMAISON O., *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, 2005.
L'expansion belge sous Léopold 1er. Recueil d'études, ARSOM, Bruxelles, 1965.

LOUIS W.R., *Ends of British Imperialism: The Scramble for Empire, Suez, and Decolonization*, New-York, 2006.
MÉDARD H., DOYLE S. (ed.), *Slavery in the Great Lakes Region of East Africa*, Oxford, 2007.
MEYER J., TARRADE J., REY-GOLDZEIGUER A., THOBIE J., *Histoire de la France coloniale*, vol. 1 : *Des origines à 1914*, Paris, 1991.
MOSES A. D. (ed.), *Empire, Colony, Genocide. Conquest, Occupation and Subaltern Resistance in World History*, New York, 2008.
SHEPPHERSON G., *The Exploration of Africa in the 18th and 19th Centuries*, Edimbourg, 1971.
WESSELING H., *Le partage de l'Afrique 1880-1914*, Paris, 1996.
WESSELING H., *The European Colonial Empires 1815-1919*, Harlow, 2004.

B. Histoire du Congo

ANSTEY R., *Britain and the Congo in the Nineteenth Century*, Oxford, 1962.
ARCHESON N., *The King Incorporated. Leopold the Second and the Congo*, Londres, 1963 (réimprimé Granta Books, Londres, 1999).
AXELSON S., *Culture confrontation in the lower Congo. From the Old Congo Kingdom to the Congo Independent State with special reference to the Swedish Missionarie in the 1880's and 1890's*, Falköping, 1970.
BALAAMO MOKELWA J-P., *Églises et État en République démocratique du Congo. Histoire du droit congolais des religions (1885-2003)*, Paris, 2008.
CEULEMANS P., *La question arabe et le Congo (1883-1902)*, Bruxelles, 1959.
COOKEY S., *Britain and the Congo Question. 1885-1913*, Londres, 1968.
CORNET R.-J., *La bataille du rail : la construction du chemin de fer de Matadi au Stanley Pool*, Bruxelles, 1947.
CORNEVIN P., *Histoire du Zaïre. Des origines à nos jours*, 4e édition, Bruxelles-Paris, 1989.
DE WITTE L., *De moord op Lumumba*, Louvain, 1999.
HALEN P., RIESZ J., *Images de l'Afrique et du Congo/Zaïre dans les lettres françaises de Belgique et alentour*, Bruxelles-Kinshasa, 1993.
JACQUEMIN J.-P., DE MOOR F., *« Notre Congo/Onze Kongo » La propagande coloniale belge : fragments pour une étude critique*, Bruxelles, 2e éd, 2003.
LATOUR DA VEIGA PINTO F., *Le Portugal et le Congo au XIXe siècle. Étude d'histoire des relations internationales*, Paris, 1972.
LAURO A, *Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge (1885-1930)*, Loverval, 2005.
Le centenaire de l'État Indépendant du Congo. Recueil d'études, Bruxelles, 1988.
LEDERER A., *Histoire de la navigation au Congo*, Tervuren, 1965.
LYONS M., *The colonial disease. A social history of sleeping sickness in northern Zaire, 1900-1940*, Cambridge, 1992.
LUWEL M., BRUNEEL-HYE DE CROM M., *« Tervueren 1897 »*, Tervuren, 1967.
MARECHAL Ph., *De « Arabische » campagne in het Maniema-gebied. (1892-1894). Situering binnen het kolonisatieproces in de onafhangelijke Kongostaat*, Tervuren, 1992.
NDAYWEL E NZIEM I., *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République démocratique*, Paris-Bruxelles, 1998.
NDAYWEL E NZIEM I., *Histoire du Zaïre : de l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Gembloux, 1997.
NDAYWEL E NZIEM I., *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles-Kinshasa, 2009.
NELSON S., *Colonialism in the Congo Basin. 1880-1940*, Athens, 1994.
NKULU MUTOMBE J.I., *La Question du Zaïre et ses répercussions sur les juridictions ecclésiastiques (1865-1888)*, Kinshasa, 1982.
SALMON P., *Le voyage Van Kerkhoven aux Stanley-Falls et au camp de Yambuya*, Bruxelles, 1978.
SAMARIN W.J., *The black man's burden: African colonial labor on the Congo and Ubangi rivers 1880-1900*, Londres, 1989.

SLADE R., *King Leopold's Congo. Aspect of the development of race relations in the Congo Independent State*, Oxford, 1962.
SLADE R., *English-Speaking Missions in the Congo Independent State (1878-1908),* Bruxelles, 1959.
STENGERS J., *Congo. Mythes et réalités*, Louvain-la-Neuve, 1989 (nouvelle édition augmentée : Racine, Bruxelles, 2007).
STENGERS J., *Belgique et Congo : L'élaboration de la charte coloniale*, Bruxelles, 1963.
THURIAUX-HENNEBERT A., *Les Zande dans l'histoire du Bahr el Ghazal et de l'Equatoria*, Bruxelles, 1964.
VANDERSMISSEN J., *Koningen van de wereld. Leopold II en de aardrijskundige beweging*, Louvain, 2009.
VANTHEMSCHE G., *La Belgique et le Congo. Empreintes d'une colonie 1885-1980. Nouvelle Histoire de Belgique*, vol. 4, Bruxelles, 2007.
VAN ZUYLEN P., *L'Echiquier congolais ou le secret du roi*, Bruxelles, 1959.
WIGGERS R., *De "Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger" en de Congo, 1903-1913*, Tiel, 1986.

C. État, institutions et administration

BARBICHE B., *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne XVIe -XVIIIe siècle*, Paris, 1999.
DIMIER V., *Le gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, 2004.
EL MECHAT S. (dir), *Les administrations coloniales XIXe –XXe siècles. Esquisse d'une histoire comparée.*, Rennes, 2009.
KERSHAW I., LEWIN M. (dir.), *Stalinism and Nazism: Dictatorships in Comparison,* Cambridge, 1997.
LAMY E., DE CLERCK L. (éd.), *L'Ordre juridique colonial belge en Afrique Centrale éléments d'histoire. Recueil d'études*, Bruxelles, 2004.
MOLITOR (A.), *L'administration de la Belgique*, Bruxelles, 1974.
NEVEN E.T., *Notes sur l'organisation politique et administrative de l'Etat indépendant du Congo 1885-1908. Le pouvoir législatif du représentant du Souverain*, Kinshasa, 1968.
Les politiques d'expansion impérialistes, Paris, 1949.
PONCELET M., *L'invention des sciences coloniales belges*, Paris, 2008.

D. Économie et finances

BUELENS F., *Congo 1885-1960. Een financieel-economische geschiedenis*, Berchem, 2007.
CLARENCE-SMITH W.G. (ed.), *The Economics of the Indian Ocean slave trade in the nineteenth century*, Londres, 1989.
KURGAN-VAN HENTENRYK G., *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine. La politique royale et mes prolongements (1895-1914)*, Bruxelles 1972.
STENGERS J., *Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique ?*, Bruxelles, 1957.

E. Biographie

BRUFFAERTS J.-M., *Dans la main du géant. Edmond Carton de Wiart au service de Léopold II*, Bruxelles, 1989.
CARRINGTON C., *Rudyard Kipling. His Life and Work*, Aylesbury, 1970.
CLINE C., *E.D. Morel, 1873-1924: the strategies of protest*, Belfast, 1980.
DUJARDIN V. (dir. e.a.), *Léopold II entre génie et gêne. Politique étrangère et colonisation*, Bruxelles, 2009.
EMERSON B., *Leopold II of the Belgians king of colonialism*, Londres, 1979.
EMERSON B., *Léopold II. Le royaume et l'empire*, Paris-Gembloux, 1988.
FENAUX R., *Paul Hymans. Un homme, un temps. 1865-1941*, Bruxelles, 1946.
FRANKLIN J.H., *George Washington Williams : a biography*, Chicago, 1985.

GANN H., DUIGNAN P. (eds.), *African Proconsuls. European Governors in Africa*, New York, 1978.
JEAL T., *Stanley: The Impossible Life of Africa's Greatest Explorer*, Londres, 2007.
JEAN BOISSEAU T., *White Queen. May French-Sheldon and the imperial origins of American feminist identity*, Bloomington, 2004.
LUWEL M., *Otto Lindner 1852-1946. Een weinig bekend medewerker van Leopold II in Africa*, 1959.
LUWEL M., *Sir Francis de Winton. Administrateur général du Congo 1884-1886*, Tervuren, 1964.
MCDOUGLASS R., DAVIDSON I (eds.), *The Roth Family, Anthropolgy, and Colonial Administration*, Walnut Creek, 2008.
NEWMAN J., *Stanley. Entre couronne et empire*, Bruxelles, 2006.
RANIERI L., *Émile Francqui ou l'intelligence créatrice 1863-1935*, Paris-Gembloux, 1985.
RENAULT F, *Lavigerie, l'esclavage africain et l'Europe 1868-1892*, 2 vol., Paris, 1971.
RENAULT F., *Tippo-Tip. Un potentat arabe en Afrique centrale au XIX*ème *siècle*, Paris, 1987.
ROEYKENS A., *Le Baron Léon de Béthune au service de Léopold II. Conflit de l'État du Congo avec certaines compagnies commerciales belges (juillet-octobre 1892)*, Bruxelles, 1964.
STASHOWER D., *Teller of tales: the life of Arthur Conan Doyle*, New York, 1999.
VAN AUDENHAEGE L., *Très-belle. Blanche Delacroix, baronne de Vaughan. Le grand amour de Léopold II*, Bruxelles, 1987.
YOUNG-BRUEHL E., *Hannah Arendt. Biographie*, Paris, 2011.
WILLEQUET J., *Le Baron Lambermont*, Bruxelles, 1971.

F. Polémique sur l'État indépendant du Congo

DE MAERE D'AERTRYCKE A. (e.a.), *Le Congo au temps des Belges : l'histoire manipulées, les contrevérités réfutées : 1885 - 1960*, Bruxelles, 2011.
EWANS M., *European atrocity, African catastrophe: Leopold II, the Congo Free State and its aftermath*, Richmond, 2001.
HOCHSCHILD A., *King Leopold's Ghost: a Story of Greed, Terror, and Heroism in Colonial Africa*, Boston, 1998.
HOCHSCHILD A., *Les fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié*, Paris, 1998.
LINDQVIST S., *"Exterminate all the brutes" One man's odyssey into the heart of darkness and the origins of European genocide*, New-York-Londres, 1996.
MARCHAL J., *E.D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910*, 2 vol, Paris, 1996.
MARCHAL J., *L'Etat libre du Congo: Paradis perdu. L'Histoire du Congo 1876-1900*, 2 vol, Paris, 1996.
MARCHAL J., *Travail forcé pour l'huile de palme de Lord Leverhulme*, Paris, 2001.
NEMRY C., *Le fantôme de Léopold au cœur des ténèbres : un règlement de contes*, Paris, 2011.
VANGROENWEGHE D., *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Bruxelles, 1986. (nouvelle edition, Aden, 2010).
VANGROENWEGHE D., *Voor rubber en ivoor: Leopold II en de ophanging van Stokes*, Louvain, 2005.

G. Sciences humaines et sciences sociales

ARENDT H., *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Paris, 1966.
ARENDT H., *The Origins of Totalitarianism*, 3 vol., New-York, 1951.
BURKE E., *Thoughts on the present discontents and speeches*, Londres, 1886.
DESTEXHE A., *L'Humanitaire impossible, ou deux siècles d'ambiguïté*, Paris, 1993.
FANON F., *Les damnés de la terre,* Paris, 1961.
LEYENS.-P., YZERBYT V., *Psychologie sociale*, Sprimont, 1997.
NEITZEL S., WELZER H., *Soldats. Combattre, tuer, mourir: Procès-verbaux de récits de soldats allemands*, Paris, 2013.
MEURICE E., *Charlotte et Léopold II de Belgique. Deux destins d'exceptions entre histoire et psychiatrie*, Liège, 2005.

MONTESQUIEU CH., *De l'esprit des lois. Tome 1. Nouvelle édition revue, corrigée & considérablement augmentée par l'auteur*, [Londres], 1757.
RAYNAL M., *Justice traditionnelle – Justice moderne. Le devin, le juge et le sorcier*, Paris, 1994.
REEMTSMA J.-P., *Confiance et violence. Essai sur une configuration particulière de la modernité*, Paris, 2011.

H. Littérature

LEVI P., *Si c'est un homme*, Paris, 1987.
MAQUET-TOMBU J., *Le Siècle marche… Vie du Chef congolais Lutunu*, 2e édition, Bruxelles, 1952.
OLSON T., *Leopold II: Butcher of the Congo*, New York, 2008.
VAN REYBROUCK D., *Congo. Une histoire*, Paris, 2012.
VARGAS LLOSA M., *El sueño del celta*, Madrid, 2010.

5. Articles scientifiques et contributions à un ouvrage collectif

A. Colonialisme et expansionnisme

BAROU J., « Migrations et travaux forcés en Afrique subsaharienne à l'époque coloniale : L'héritage colonial: Un trou de mémoire = Migrations and forced labour in subsaharian Africa at the colonial period : The colonial heritage : afailure of the memory », in *Hommes & migrations*, 2000, p. 51-61.
BAYART J.-F., « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. "La politique de la chicotte" », in *Politique africaine*, n°110-2, 2008, p. 201-228.
BRIDGES R. C., « The R. G. S. and the African Exploration Fund 1876-80 », in *The Geographical Journal*, vol. 129, 1963, p. 25-35.
KIERNAN B., « From Irish Famine to Congo Reform Nineteenth-Century Roots of International Human Rights Law and Activism », in *Ius Gentium Comparative Perspectives on Law and Justice*, vol. 7: PROVOST R., AKHAVAN P. (eds), *Confronting Genocide*, 2011, p. 13-43.
LEFEVRE P., « Les voyages de la Marine royale belge au Sénégal, en Gambie et en basse Guinée. Récits des médecins qui accompagnèrent les navires de guerre belges "Louise-Marie" et "Duc de Brabant" (1847-1856) dans le cadre de colonisation au Rio Nunez », in *Revue belge d'histoire militaire*, t. XXII, 1978, p. 647-668 et t. XXIII, 1979, p. 137-148.
SINGARAVELOU P., « Les stratégies d'internationalisation de la question coloniale et la construction transnationale d'une science de la colonisation à la fin du XIXe siècle », in *monde(s)*, n°1, 2012, p. 135-157.
WEHLER H.-U., « Bismarck's Imperialism 1862-1890 », in *The Past and Present Society*, n°48, 1970, p. 119-155.

B. Histoire du Congo

BARRETT-GAINES K., « Travel Writing, Experiences, and Silences: What is left out of European Travelers' Accounts: The case of Richard D. Mohun », in *History in Africa*, vol. 24, 1997, p. 53-70.
BOELAERT E., « Ntange », in *Æquatoria*, n°2-3, 1952, p. 58-63, 96-100.
BONTINCK F., « Les deux Bula Matari », in *Etudes congolaises*, vol. 12, 1969, p. 83-97.
BUELENS F., « Le tournant de 1908 : de l'État indépendant du Congo au Congo belge », in *Outre-Mers,* t. C, 2012, p. 197-209.
CAMBIER R., « L'affaire Stokes », in RBPH, vol. 30, 1952, p. 109-134.
CHATELET L., « Het humanitaire optreden van Leopold II in Kongo-Vrijstaat. De anti-slavernijconferentie van Brussel (1889-1890) », in *Afrika Focus*, vol. 4, n°1-2, 1989, p. 5-47.

CORNÉLIS S., « Edouard Manduau et la Civilisation au Congo (1884-1885) », in QUAGHEBEUR. M. (dir), *Figures et paradoxes de l'Histoire au Burundi, au Congo et au Rwanda*, vol. 1, Bruxelles, 2002, p. 11-37.
DE SAINT-MOULIN L., « Essai d'histoire de la population du Zaïre », in *Zaïre Afrique*, n°217, 1987, p. 389-407.
ETAMBALA Z. A., « Carnet de route d'un voyageur congolais : Masala à l'Exposition universelle d'Anvers en 1885 ». Première partie, in *Afrika Focus*, vol. 9, n°3, 1993, p. 215-237 ; « Suite et fin », in *Afrika Focus*, vol. 10, n°1-2, 1994, p. 3-28.
GELADE V., « Les débuts de la navigation à vapeur sur le Haut-Congo (1882-1898) », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, n°3-4, 2002, p. 383-418.
GIJS A.-S., « Émile Van Hencxthoven, un jésuite entre Congo et Congolais… Conflits de conscience et d'intérêts autour du supérieur de la mission du Kwango dans l'État indépendant du Congo », in *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, vol 105, n° 3-4, 2010, p. 255-298.
LOUIS W. R., « The triumph of the Congo Reform Movement, 1905-1908 », in BUTLER J. (ed.), *Boston University Papers on Africa*, vol. 2, Boston, 1966, p. 267-302.
MAZENOT G., « Le problème de la Licona-Nkundja et la délimitation du Congo français et de l'État indépendant », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 7, 1967, p. 670-708.
MEYER L. E., « Henry S. Sanford and the Congo: a Reassessment », in *African History Studies*, vol.4, 1971, p. 19-39.
NICOLAI H., « Le mouvement géographique, un journal et un géographe au service de la colonisation du Congo », in *Civilisations*, n° 41 Mélanges Pierre Salmon, 1993, p. 257-277.
PLASMAN P.-L., « Sir Alfred Jones and his "secret agents". Le réseau anglais de Léopold II », in *Revue générale,* n°8, 2009, p. 23-31
ROES A., « Towards a History of Mass Violence in the Etat Indépendant du Congo, 1885–1908 », in South African Historical Journal, vol.62, n°4, 2010, p. 634-670.
ROEYKENS A., « Les réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876 », in *Zaïre*, octobre 1953, p. 787-827.
SALMON P., « L'umwali : une école d'amour africaine (Zaïre) », in *Histoire sociale de l'Afrique de l'Est (XIXe-XXe siècles)*, Paris, 1989, p. 497-518.
SLIWINSKI S., « The Childhood of Human Rights: The Kodak on the Congo », in *Journal of Visual Culture*, vol. 3, n°5, 2006, p. 333-363.
STANLEY B., « The Legacy of George Grenfell », in *International Bulletin of Missionary Research*, vol. 21, n°3, 1997, p. 120-123.
STENGERS J., « Léopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884 », in RBPH, vol. 47, 1969, p. 425-479.
STENGERS J., « Sur l'aventure congolaise de Joseph Conrad », in *Bulletin des séances de l'ARSOM*, vol. 4, 1971, p. 744-761.
STENGERS J., VANSINA J., « King Leopold's Congo », in *The Cambridge History of Africa*, vol. 6, Cambridge, 1985, p. 315-358.
VELLUT J.-L., « Notes sur… (9) The Congo Mirror (River Congo, No.1, 22 April 1891) », in *Nsonge. Carnets de sciences humaines*, vol. 5, 2010, p. 7-14.
VELLUT J.-L., « La violence armée dans l'État Indépendant du Congo », in *Cultures et développement*, t. XVI, n°3, 1984, p. 671-707.
VELLUT J.-L., « Réflexions sur la question de la violence dans l'histoire de l'État indépendant du Congo », in *Cahiers africains*, n°65-67 (P. MABIALA (dir.), *La nouvelle histoire du Congo. Mélanges eurafricains offerts à Frans Bontinck, CICM,* 2004), p. 269-287.
VELLUT J.-L., « Regards sur le temps colonial », in VELLUT J.-L. (dir.), *La mémoire du Congo. Le temps colonial*, Gand, 2005, p. 11-22.
VELLUT J.-L., « Réseaux transnationaux dans le Congo léopoldien », in MARFAING L., REINWALD B. (dir.), *AfrikanischeBeziehungen, NetzwerkeundRäume*, Münster, 2001, p. 131-146.

VIAENE V., « King Leopold's Imperialism and the Origins of the Belgian Colonial Party, 1860–1905 », in : *The Journal of Modern History*, vol. 80, 2008, p. 741-790.
VIAENE V., « La crise identitaire congolaise de la Belgique aux alentours de 1908 et les origines de la "mémoire" du Congo léopoldien », in GIORDANO R. (dir), *Autour de la mémoire. La Belgique, le Congo et le passé colonial*, Paris-Turin, 2008, P. 61-96.
WEISBORD R. G., « The King, the Cardinal and the Pope : Leopold II's genocide in the Congo and the Vatican », in *Journal of Genocide Research*, vol. 5, n°3, 2003, p. 35-46.
WHITE J. P., « The Sanford Exploring Expedition », in *The Journal of African History*, vol. 8, n° 2, 1967, p. 291-302.
WIGGERS R., « De "Fédération pour la Défense des intérêts belges à l'Etranger" en het Persbureau van de Onafhankelijke Kongostaat, 1903-1908 », in *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer*, vol. 38, n°2, 1992, p. 135-183.

C. État, institutions et administration

DE ROO B., « The Blurred Lines of Legality : Customs and Contraband in the Congolese M'Bomu Region, 1889-1908 », in *RBHC*, vol. XLIV-4, 2014, p. 112-141.
Goth D., « Genèse de l'État colonial. Politiques colonisatrices et résistance indigène (Malaisie britannique, Philippines, américaines », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°171-172, 2008, p. 57-73.
MEUWISSEN E., « "Le Petit Bleu" de Gérard Harry (1894-1908) », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, vol. 15, 1984, p. 137-164..
VANGROENWEGHE D., « Les premiers traités avec les chefs indigènes par Vangele à Equateur-Station en 1883-1884. D'après des documents inédits », in *Annales Aequatoria*, n°1, 1980, p. 185-211.
STEINMETZ G., « Le champ de l'État colonial. Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest ; Qingdao, Samoa) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°171-172, 2008, p. 123-143. .
THENAULT S., « L'État colonial », in SINGARAVELOU P., *Les empires coloniaux (XIXe – XXe siècles)*, Paris, 2013, p. 215-256.
VELLUT J-L., « Les traités de l'Association Internationale du Congo dans le Bas-Fleuve Zaïre (1882-1885) », in *Un siècle de documentation africaine 1885-1985*, Bruxelles, 1985, p. 24-34.

D. Économie et finances

BUELENS F., MARYSSE S., « Returns on investments during the colonial era: the case of the Belgian Congo », in *The Economic History Review*, vol 62, 2009, p. 135-166.
OBDEIJN H., « The New Africa Trading Company and the Struggle for Import Duties in the Congo Free State, 1886-1894 », in *African Economic History*, n°12, 1983.
STENGERS J., « La dette publique de l'État indépendant du Congo », in *La dette publique aux XVIIIe et XIXe siècles, son développement sur le plan local, régional et national: 9e colloque international, Spa, 12-16 septembre 1978 : actes*, Bruxelles, 1980, p. 297-315.
STENGERS J., « Léopold II et le patrimoine dynastique », in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 5e série ; 58/2-4 (1972), p. 63-134.
STENGERS J., « Note sur l'histoire des finances congolaises : le « trésor » ou « fonds spécial » du Roi-Souverain », in *Bulletin de l'IRCB*, t. XXV, 1954, p. 153-195.
STERNSTEIN J. L., « King Leopold II, Senator Nelson W. Aldrich, and the Strange Beginnings of American Economic Penetration of the Congo », in *African Historical Studies*, vol. 2, no. 2, 1969.
VANDERSMISSEN J., « The king's most eloquent campaigner…Emile de Laveleye, Leopold II ant the creation of the Congo Free State », in *RBHC - BTNG*, vol 41, n°1-2, p. 189-204.
WOODRUFF W, « Growth of the Rubber Industry of Great Britain and the United States », in *The Journal of Economic History*, vol 15, 1955, p. 376-395.

E. Sciences humaines et sciences sociales

BAGAULT C., « Hannah Arendt. L'impasse de la modernité », in *Les Grands dossiers des Sciences humaines*, n°30, mars-avril-mai 2013, p. 44-45.
BENHABIB S., « International Law and Human Plurality in the Shadow of Totalitarianism: Hannah Arendt and Raphael Lemkin », in *Constellations*, vol. 16, n°2, 2009, p. 331-350.
BREWSTER SMITH M., « The Sociogenesis of Evil », in *Peace and conflict: Journal of peace psychology*, vol. 13, n°4, 2007, p. 463-465.
BERTRAND R., « Norbert Elias et la question des violences impériales. Jalons pour une histoire de la "mauvaise conscience" coloniale », in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, numéro spécial : DELUERMOZ Q. (dir.), *Norbert Elias et le 20e siècle. Le processus de civilisation à l'épreuve*, n°106, 2010, p. 127-140.
BRAGARD V., « Conrad's Two Visions: Intermedial Transgenericity in Anyango and Mairowitz's Graphic Adaptation of Heart of Darkness », in *European Comic Art*, vol 6, n°1, 2013, p. 45-65.
CIARAMELLI F., « Du mal radical à la banalité du mal. Remarques sur Kant et Arendt », in *Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série,* t LCIII*,* n°3, 1995, p. 392-407.
« Conan Doyle », in *Grands écrivains choisis par l'Académie Goncourt*, Paris, 1984.
DORTIER J.F., « La "banalité du mal" revisitée », in *Sciences humaines*, n°192, avril 2008, p. 10-11.
HULTSAERT G., « A propos des Bangala », in *Zaïre-Afrique*, n°83, 1974, p. 173-185.
LECHAT F., « L'expédition Dutton-Todd au Congo (1903-1905). De Boma à Coquilhatville (septembre 1903 - juillet 1904) », in *Annales de la Société belge de Médecine tropicale*, t. XLIV-3, 1964, p. 493-512.
LICATA L., KLEIN O., « Regards croisés sur un passé commun : anciens colonisés et anciens coloniaux face à l'action belge au Congo », in M. SANCHEZ-MAZAS, L. LICATA, *L'Autre : Regards psychosociaux*, Saint-Martin d'Hères, 2005, p. 241-278.
MUMBANZA J.-E., « Les Bangala du fleuve sont-ils apparentés aux Mongo ? », in *Zaïre-Afrique*, n°90, 1974, p. 623-632.
RAXHON P., « Historiens et commissions d'enquête parlementaire. Le cas belge : la Commission Lumumba », in ZELIS (dir.) G., *L'historien dans l'espace public. L'histoire face à la mémoire, à la justice et au politique*, Loverval, 2005, p. 67-91.
ROSOUX V., PLANCHE S., « Passé colonial et politique étrangère de la Belgique », in *Studia Diplomatica*, vol. 52, 2009, p. 133-155.
RUBINSTEIN D., « Cycling in the 1890s », in *Victorian Studies*, vol. 21, 1977, p. 47-71.
TARAUD C., « La virilité en situation coloniale », in CORBIN A. (dir.), *Histoire de la virilité. 2 Le triomphe de la virilité. Le XIX siècle*, Paris, 2011, p. 331-347.
TAUSSIG M, « Culture of Terror--Space of Death. Roger Casement's Putumayo Report and the Explanation of Torture », in *Comparative Studies in Society and History*, vol. 26, 1984, p. 467-497.
VANDERSMISSEN J., « Cent ans d'instrumentalisation de Léopold II, symbole controversé de la présence belge en Afrique centrale », in JAHAN S. et RUSCIO A. (dir.), *Histoire de la colonisation. Réhabilitations, falsifications et instrumentalisations*, Paris, 2007, p. 223-240.
WHITE H., FINSTON I., « The Two River Narratives in *Heart of Darkness* », in *Conradiana*, vol. 42, 2010, p. 1-43.

6. Thèses de doctorat et mémoire de maîtrise

AYRES S. C., *Hidden histories and multiple meanings: the Richard Dennett collection at the Royal Albert Memorial Museum, Exeter*, thèse en ethnologie, Plymouth, 2011.
BERGUER M.-C., *Les relations entre l'Etat indépendant du Congo et la Suisse 1876 à 1908*, mémoire de licence en histoire, ULB, 1958.
DERUYTTER B., *Loyauteit versus individualiteit in de kolonie. Eenbiografie van Félix Fuchs (1888-1916)*, travail de fin de baccalauréat, UGent, 2009.

COOPMAN F., *Gouverneur-generaal Th. Wahis en de anti-Kongolese campagne. De rol van gouverneur-generaal Th. Wahis ten tijde van de woelingen in Kongo Vrijstaat (1885-1908)*, mémoire de maîtrise en histoire, UGent, 2007.
DANLOS J., *De l'idée de crime contre l'humanité en droit international*, thèse en philosophie, Caen, 2010.
DELHALLE P., *L'exposition universelle et internationale de Bruxelles 1935 et la participation du Congo belge. Histoire d'une exposition. Une métropole devant sa colonie*, mémoire de licence en histoire, UCL, 1984.
GIJS A-S., *Le Congo léopoldien et les missions comme enjeux des relations jésuites-État de 1879 à 1908 : entre ombres et lumières, plaidoyers et réquisitoires*, mémoire de maîtrise en histoire, UCL, 2009.
GRECK O., *Le rapport de la commission d'enquête au Congo (1904-1905)*, mémoire de licence, ULB, Bruxelles, 1986.
GUINAND M., *Félix Fuchs (1858-1928). Gouverneur général du Congo Belge*, mémoire de licence en histoire, ULB, 1994.
LOFFMAN R., *Christianity, colonialism, and custom from the Congo Free State to the Belgian Congo; a history of Kongolo, Katanga, 1885-1960,* thèse de doctorat, Keele, 2011.
MALETTE S., *La « gouvernementalité » chez Michel Foucault*, mémoire de maîtrise en philosophie, Laval, 2006.
MUMBANZA J.E., *Les Bangala et la première décennie du poste de Nouvelle-Anvers (1884-1894)*, mémoire de licence en histoire, Lovanium, Kinshasa, 1971.
SANCY D., *Les nouvelles coloniales dans la presse francophone belge en 1924. L'Etoile belge, La Libre Belgique, Le Peuple*, mémoire de licence, UCL, Louvain, 1978.
SANDERSON J.-P., *La démographie du Congo sous la colonisation belge*, thèse en démographie, Louvain-la-Neuve, 2010.
VANCANNEYT M., *Eeneconomischegeschiedenis van Albert Thys (1876-1908)*, mémoire de maîtrise en histoire, UGent, 2008.
VAN POTTELBERGH G., *Octave Louwers (1878-1959). "Eminence grise" van het Belgische koloniaal establishment. Een studie naar de netwerken en denkbeelden in het koloniaal milieu*, mémoire de licence en histoire, VUB, 2005.

7. Contributions non-publiées à des colloques

DESCHAMPS É., « L'Afrique explorée et civilisée : Gustave Moynier, compagnon genevois du projet colonial du roi Léopold II », présentée au colloque *Henry Dunant Gustave Moynier. Destins croisés – vies parallèles*, Genève, 14-16 octobre 2010.
LICATA L., « La mémoire collective de l'action coloniale belge sous Léopold II : une approche psychosociale » présentée au colloque *Belgique-Congo. Enjeux d'histoire – Enjeux de mémoire* à Bruxelles les 31 janvier et 1er février 2008.
PLANCHE S., « Belgique et son passé colonial : une mémoire nationale en conflit(s) » présentée au colloque *Conflicts of memories, memories of conflicts and pacifications of memories*, Sherbrooke (Canada), les 3 et 4 mars 2011.
PLANCHE S., « Le cas du mythe léopoldien dans la politique étrangère de la Belgique », présentée au workshop *La diplomatie picturale* à Namur, les 5 et 6 mai 2010.
ROMANIUK A., « La démographie de la RD du Congo sous le régime du colonialisme mercantile belge, 1885-1940 : un cas de dépopulation pour cause de dénatalité d'origine pathologique », contribution présentée au *XXVIIe Congrès international de la population,* Busan (Corée du Sud) 26-31 août 2013.

8. Ressources électroniques

Site de l'Académie royale de Belgique : http://academieroyale.be
Site de plateforme en *digital humanities* : http://www.archives.org
Site des journaux digitalisés de la Library of Congress : http://www.chroniclingamerica.loc.gov

Site de l'association anticoloniale Cobelco : http://www.cobelco.info
Site du *Dictionary of African Christian Biography* : http://www.dacb.org
Site de la Bibliothèque nationale de France : http://www.gallica.bnf.fr
Site de plateforme en sciences sociales et humaines : http://h-net.org
Site de l'Institut de droit international : http://www.idi-iil.org
Site de la base de données des revues scientifiques (anglais) : http://www.jstor.com
Site de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer : http://kaowarsom.be
Site du quotidien français *Le Monde* : http://www.lemonde.fr
Site du quotidien belge *Le Soir* : http://www.lesoir.be
Site de la Banque nationale de Belgique : http://www.nbb.be
Site du Haut-commissariat aux droits de l'homme : http://www.ohchr.org
Site de la base de données des revues scientifiques (français) : http://www.persee.fr
Site de la revue en sciences politiques *Raison publique* : http://www.raison-publique.fr
Site du portail des revues en sciences humaines et sociales (français) : http://www.revues.org
Site du quotidien belge *De Standaard*, http://www.standaard.be
Site du Service public fédéral Économie : http://statbel.fgov.be
Site de conférences mises en ligne : http://www.ted.com
Site de l'encyclopédie *Universalis* : http://www.universalis.com
Site de l'université libre de Bruxelles : http://www.ulb.be

9. Ressources audiovisuelles

Chanson de Randy Newman, *A few words in defence in our country*, sur l'album *Harps and Angels, 2*008.
Documentaire-fiction de Peter Bate : *Congo : White King, Red Rubber, Black Death*, BBC, 2004.
Interview de Marcel-Sylvain Godfroid par Elikia M'Bokolo diffusé dans le cadre de l'émission Mémoire d'un continent sur RFI le 23 mars 2014.

Table des matières

Remerciements ***ii***

Liste des abréviations, acronymes et sigles ***iii***

Listee des figures et des tableaux ***iv***

Introduction générale ***1***

1. L'État indépendant du Congo et son souverain comme objet de thèse 1
   - A. L'État indépendant du Congo, singularité du projet colonial de Léopold II 1
   - B. Les objectifs de la thèse 2
2. Une polémique renouvelée 4
3. État de l'art 7
   - A. Le développement des recherches sur le Congo colonial 7
   - B. Voie dénonciatrice et nouvelle approche 9
4. Structure de la thèse 11
   - A. La posture de l'historien 11
   - B. Plan de la thèse 13
   - C. Gouvernance ou gouvernementalité ? 15
   - D. Les limites de cette thèse 16
5. Critique des sources d'archives 17
   - A. La destruction des archives de l'ÉIC : une dissimulation volontaire des abus ? 17
   - B. Les archives existantes de l'État indépendant du Congo 19
   - C. L'apport des archives de l'étranger 24

Première partie : Fondation et institutions centrales ***25***

Chapitre premier ***25***

La fondation de l'État indépendant du Congo ***25***

I. De l'attrait pour l'Orient à l'intérêt pour le cœur de l'Afrique 25

1. Les projets coloniaux sous le règne de Léopold Ier (1831-1865) 25
   - A. Des regards portés au-delà des mers 25
   - B. La tentative de la colonisation économique sur le Rio Nunez 28
   - C. La tentative de colonie de peuplement a Santo-Tomas 29
2. La pensée coloniale de Léopold II (1860-1885) 31
   - A. Le mouvement géographique en Belgique 31
   - B. Les recherches de Léopold II et ses moyens 33
   - C. La focalisation sur la donne économique 34
   - D. Le regard vers l'Afrique et la récupération de la mission civilisatrice 37

II. Des initiatives privées de Léopold II à la Conférence de Berlin 41

1. La « découverte » du Congo par les Portugais 41
2. La mission civilisatrice comme motivation de la colonisation de l'Afrique 43
3. Les explorations « anglaises » et les expéditions de l'AIA (1816-1880) 46
4. Henry Morton Stanley au service du Roi (1879-1884) 50
5. Autour de la Conférence de Berlin (1884-1885) 56

III. Des fondements juridiques de l'État indépendant du Congo 64

1. Les traités passés entre les Associations privées et les chefs locaux 65
2. Les traités bilatéraux entre l'AIC et les Puissances 69
3. L'Acte général de Berlin 72

IV. Conclusion 79

Première partie : fondation et institutions centrales ***81***

Deuxième chapitre ***81***

Du Gouvernement central de l'État indépendant du Congo ***81***

I. De la genèse des institutions de l'État **81**
1. L'avènement de l'État indépendant du Congo et de son Souverain 81
2. La mise en place du Gouvernement congolais à Bruxelles 88

II. De l'évolution des structures du Gouvernement central **94**
1. L'organisation de 1885 et ses modifications 94
A. Trois départements 94
B. Le Conseil des Administrateurs généraux 95
C. Le pouvoir législatif des Administrateurs généraux 96
D. Les structures et les compétences des Départements 99
a) Le Département de l'Intérieur 100
b) Un service presse à l'Intérieur dès 1892 ? 102
c) Le Département des Finances 107
d) Le Département des Affaires étrangères et de la Justice 110
e) La gestion du domaine privé de l'État 112
E. Secrétaires d'État et secrétaires généraux 113
F. Publication sélective des actes du Gouvernement : le Bulletin officiel 116
2. La réorganisation de 1894 et son développement 118
A. L'origine de la réorganisation : une trop grande indépendance des secrétaires d'État ? 118
B. Le secrétaire d'État 122
a) La désignation de van Eetvelde 122
b) Les réserves du secrétaire d'État devant la politique domaniale 124
c) Les réticences du secrétaire d'État devant la politique nilotique 125
d) La maladie de van Eetvelde et la vacance du poste de secrétaire d'État 126
C. Les secrétaires généraux 130
a) Des chefs de l'administration 130
b) Vers une responsabilité politique ? 132
c) Un statu quo après la démission du secrétaire d'État ? 136
D. Le Trésorier général 138
E. Le Chef de cabinet… et les Chefs de cabinet 142
F. Des structures très discrètes 145

III. Des prérogatives royales **147**
1. Un monarque absolu 147
A. Le pouvoir est sans limites et se fonde sur lui-même 148
B. Le bien et la vérité connus du Prince 149
C. Un pouvoir invariable et sans contestation 150
D. Les formes et les moyens de l'absolutisme 151
2. Les canaux d'informations et de décisions du Souverain 152
A. Les canaux d'informations 152
B. Les canaux de décisions 157
3. Les politiques prioritaires de Léopold II 160
A. Assurer la souveraineté de l'État et élargir ses frontières 161
B. Stabiliser les finances publiques et accroître les ressources 167

IV. Conclusion **172**

Deuxième partie : des institutions locales ***177***

Troisième chapitre ***177***

Du Gouvernement local de l'État indépendant du Congo ***177***

I. De l'origine du Gouvernement local **177**
1. À la recherche d'un Administrateur général au Congo 177
2. Le mandat de sir Francis de Winton 179
A. Le choix de sir Francis de Winton 179
B. Son évaluation de la situation de l'administration 181
C. Un autre regard… surtout économique sur l'avenir de l'Association 183
a) L'opinion défavorable de Willard P. Tisdel 183
b) L'avis contraire d'Emory Taunt 187
3. Vers une formalisation du Gouvernement local 189
A. Les bases du Gouvernement local 189
B. Les premières réalisations administratives 191

II. De l'évolution des structures du Gouvernement local **194**
1. Une ébauche (1886-1887) 194
2. Le décret organique et ses suites (1887-1892) 197
A. Un décret orienté sur les pouvoirs du Gouverneur général 197
B. Les fonctions de secrétaire général du Gouvernement local et leurs amoindrissements 199
C. Les Inspecteurs d'État 201
3. Précisions des prérogatives et création de nouvelles institutions (1888-1892) 203
A. Création des districts et retour sur les premières réalisations administratives 203
B. Définition des devoirs des commissaires de district 206
C. Les Chefferies indigènes 208
D. Les Chefs arabisés et les Résidents 211
a) Tippo-Tip 211
b) Les Sultans du Nord 215
4. Codification des mesures institutionnelles en 1894 et 1900 219
A. Les Directions du Gouvernement local 220
a) Aperçu général 220
b) Direction de l'Agriculture et de l'Industrie 223
c) Direction des Transports, de la Marine et des Travaux publics 226
B. Le noyau de la future administration territoriale 235
a) La position centrale des commissaires de district 235
b) Le commandant supérieur de territoire 237
c) La division du territoire en secteurs 237
d) La clarification du décret de 1904 238
e) Un État sous-administré 239
f) L'accroissement incessant des tâches administratives 240
g) Développement des egos et multiplication des autocraties 242

III. Du Gouverneur général **248**
1. Le choix des Gouverneurs généraux 249
A. Les consuls 249
B. Les ingénieurs 251
C. Coquilhat : prélude à l'envoi d'officiers supérieurs belges 254
D. Théophile Wahis et Félix Fuchs : tentative d'un duo civil – militaire 255
E. Les officiers supérieurs belges et l'exception Costermans 257
2. Le Gouverneur général dans les relations hiérarchiques 260
A. Le Gouverneur général et Bruxelles 260
B. Le Gouverneur et ses subalternes 266
a) Wahis : un orgueilleux chatouilleux ? 266
b) Fuchs : un incompris complexé ? 269
3. L'initiative politique du Gouverneur 274

A. Les ordonnances 274
B. Le Recueil mensuel 276

IV. Conclusion 280

Deuxième partie : des institutions locales 285

Quatrième chapitre 285

De l'organisation judiciaire de l'État indépendant du Congo 285

I. La première organisation et l'échec de son extension 285
1. Une installation progressive, mais bénéficiant d'une attention soutenue 285
A. Une priorité absolue au moment de la fondation de l'ÉIC 285
B. Un maillage du territoire : le tribunal territorial et le conseil de guerre 287
C. L'engrangement des premières années 288
2. Une réalité de terrain plus conflictuelle 292
3. Mission de surveillance de Marcellin De Saegher dans le Haut-Congo 295
4. Échec des projets de réformes de Marcellin De Saegher 300

II. Le choc de l'affaire Stokes-Lothaire et ses conséquences 304
1. La parfaite illustration du dysfonctionnement judiciaire congolais 304
A. L'opération armée contre Kibonge et l'exécution de Stokes 304
B. Les erreurs de Lothaire et l'intention criminelle 305
C. Les maladresses du Gouvernement local et la « fronde » de la magistrature 308
D. Les préoccupations d'ordre politique du Gouvernement central 310
2. La tentative de réforme du système judiciaire 315

III. Les suites du rapport de la Commission d'enquête 318
1. L'organisation judiciaire à l'aube du XXe siècle 318
2. Une approche de la réalité de terrain : le premier terme d'Octave Louwers 324
3. La Justice et la Commission d'enquête 331
A. La magistrature devant la Commission d'enquête 331
B. L'analyse de la Commission d'enquête 333
C. Les décrets de réforme de 1906 336

IV. Le Conseil supérieur du Congo 339
1. Missions et activités du conseil supérieur du Congo 339
A. Missions et organisation du conseil supérieur du Congo 339
B. Activités du conseil supérieur du Congo 341
2. Un réseau de jurisconsultes 346

V. Conclusion 351

Troisième partie : le paradoxe de la gouvernance léopoldienne 355

Cinquième chapitre 355

Les premières critiques et le système du « red rubber » 355

I. Le paradoxe de la gouvernance léopoldienne 355
1. La violence inhérente à la colonisation et le jugement sur Léopold II 355
2. La notion de paradoxe dans la gouvernance léopoldienne 359
3. La notion de génocide dans le contexte de l'Afrique coloniale 362
A. Raphael Lemkin et le concept de génocide dans le contexte colonial 362
B. Raphael Lemkin et le cas du Congo 365

II. Les premières dénonciations (1885-1891) 371
1. Le Moniteur du Congo 371
A. L'équipe de rédaction 371
B. L'expression d'un mécontentement 373
C. L'expression d'un doute sur la mise en valeur 377

D. La corruptibilité de la mission civilisatrice 378
2. Autour de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles 381
A. Avant la conférence : pratique et législation du Gouvernement bicéphale 382
B. La Conférence antiesclavagiste de Bruxelles et Léopold II 391
a) Le combat abolitionniste avant la Conférence 391
b) Les mesures prises par la Conférence 394
c) Les droits d'entrée 396
C. Les premières critiques extérieures à l'ÉIC 401
a) La lettre ouverte de George Washington Williams 401
b) Les premiers échos en provenance du Congo 406
c) Heart of Darkness de Joseph Conrad 409

III. L'origine et les caractéristiques du système du « red rubber » (1892-1904) 413
1. Le « bicycle boom » et la demande de caoutchouc 413
2. Les caractéristiques du système du « red rubber » 415
A. Un leitmotiv de la gouvernance léopoldienne 415
a) Une politique royale 415
b) Une ligne directrice dans les instructions 416
B. Le travail forcé 418
C. L'usage de la contrainte et de la terreur 419
a) Les opérations armées 419
b) Les amendes 421
c) Les otages 422
d) Les viols 422
e) Les sentinelles 423
f) Les mutilations 424
g) La dégradation des conditions de vies 429
3. Les facteurs explicatifs de la violence européenne 430
A. Le manquement du Gouvernement central 430
B. Les caractéristiques de la violence structurelle 431
C. L'effet Lucifer 433
a) Multiplicité des comportements 433
b) Le racisme 434
c) Contexte africain et manquement dans la formation 437
d) Des pommes pourries ? La valeur morale des agents subalternes 439
e) L'abus de pouvoir : la soumission à l'autorité 441
f) L'abus de pouvoir : l'effet Lucifer comme élément syncrétique des facteurs de violence 443
D. La violence autotélique 447

IV. Conclusion 448

Troisième partie : le paradoxe de la gouvernance léopoldienne 455

Sixième chapitre 455

L'ÉIC et les campagnes anticongolaises 455

I. Les suites de l'affaire Stokes-Lothaire (1895-1898) 455
1. La campagne de presse 455
2. La réaction du Gouvernement anglais 458
3. Les mesures prises par le Gouvernement congolais 460
A. Les inspections des hautes autorités 461
a) La mission de Wahis 461
b) La mission de Fuchs 466
B. La commission pour la protection des indigènes 467
C. Une institution informelle : le corps des Hauts-commissaires du Roi-Souverain 470
D. La lettre royale du 16 juin 1897 472

II. Les sociétés concessionnaires et le droit de police (1898-1903) 475

1. Création des sociétés anversoises et leur soutien à l'État indépendant du Congo 475
A. Vers la « belgicisation » du capital au Congo 475
B. La création de l'Anversoise et de l'ABIR 477
C. Le soutien du milieu d'affaires anversois 479
2. Les liens entre l'ÉIC et les sociétés anversoises 482
3. Le droit de police des sociétés concessionnaires et l'affaire de la Mongala 483
4. Attitudes et réactions gouvernementales 488
A. L'indignation de Léopold II 488
B. Les poursuites engagées à l'encontre de Fiévez et de Lothaire 491
C. Insistance de la législation sur l'attitude correcte envers les populations locales 494
D. La suppression temporaire du droit de police 498
E. La mission d'inspection de Félix Fuchs 503

III. Les rapports d'enquêtes et les projets de réformes (1903-1906) 508
1. La campagne d'Edmund Morel et le rapport Casement 508
A. L'action d'Edmund Morel et la note anglaise de 1903 508
a) Edmund Morel : du défenseur des intérêts des armateurs à celui des droits indigènes 508
b) Réactions du gouvernement anglais et changement de posture de Léopold II 510
B. Le rapport du consul Roger Casement 513
a) Observations et constats de Casement 514
i. Parcours et personnalité de Roger Casement 514
ii. Éléments principaux du rapport consulaire 514
b) Les réactions de l'État indépendant au rapport Casement 517
i. Le décret sur les prestations indigènes du 18 novembre 1903 517
ii. La mission des Hauts commissaires du Roi-souverain 518
1. La mission de Justin Malfeyt 518
2. La mission de Luigi Armani 519
3. La mission d'Alphonse Cabra 520
iii. La réponse de l'ÉIC au rapport Casement 522
2. Le rapport de la Commission d'enquête 524
A. Vers l'enquête officielle 524
B. Le travail de la Commission d'enquête 527
C. Le rapport de la Commission d'enquête 530
D. La force du chiffre ou la question de la dépopulation 536
E. Les rapports officieux des agents de sir Alfred Jones 539
a) Les agents de sir Alfred Jones 539
b) Présence et actions au Congo 541
c) Perceptions partiales et pertinentes de la situation dans l'État indépendant du Congo 542
F. 1905, l'année des rapports d'enquête : le Congo français et l'Australie-Occidentale 544
a) Le rapport Brazza 544
b) Le rapport Roth 547
3. Les travaux de la Commission des réformes 549
A. Un nouvel état d'esprit ? 549
a) La fin du carcan absolutiste ? 549
b) Les réactions exacerbées 549
c) L'attitude de Liebrechts et de Léopold II 551
B. Le travail de la Commission des réformes 553
C. Les décrets de réforme du 3 juin 1906 556
a) La défense de l'État et de son souverain 556
b) « Des amendements, mais pas de trop » 557
c) La priorité accordée aux revenus 559

IV. Le domaine de la Couronne et l'enrichissement personnel du Roi 562
A. L'investissement financier de Léopold II au Congo 562
B. Les propriétés de Léopold II au Congo 566
C. Les bénéfices de Léopold II 570

V. Conclusion 575

Conclusions générales ***583***
A. Les historiens et le regain d'une polémique 583
B. L'État indépendant du Congo comme État colonial 584
C. La gouvernance léopoldienne ou la limite de l'absolutisme royal 585
D. Un pouvoir partagé 586
E. L'autonomie de l'administration territoriale 588
F. Le red rubber comme archétype de la violence de masse 589
G. Le paradoxe de la gouvernance léopoldienne 591
H. Comprendre la responsabilité de Léopold II 592
I. Nouvelles perspectives 593

Sources et bibliographie ***597***

I. Sources **597**
1. Sources d'archives 597
2. Sources imprimées 600
3. Sources éditées 603
4. Travaux-sources 603

II. Bibliographie des ouvrages cités **604**
1. Bibliographies rétrospectives 604
2. Outils méthodologiques et historiographiques 605
3. Encyclopédies et dictionnaires 606
4. Travaux et synthèses 607
5. Articles scientifiques et contributions à un ouvrage collectif 611
6. Thèses de doctorat et mémoire de maîtrise 614
7. Contributions non-publiées à des colloques 615
8. Ressources électroniques 615
9. Ressources audiovisuelles 616

Table des matières ***617***